RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur

cres
Comité régional d'éducation pour la santé
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Éditorial

Le Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES PACA), son président, le Pr Pascal Auquier, responsable du Laboratoire de santé publique de l'AP-HM, les membres du Bureau, Tanguy Marqueste, maître de conférences à Aix-Marseille Université, vice-président, Pr Laurent Boyer, PU-PH à Aix-Marseille Université, CEReSS, AP-HM, vice-président, Pr Julie Blanc, gynécologue-obstétricienne spécialisée en obstétrique AP-HM, secrétaire générale, et Rémi Laporte, PH à l'AP-HM, trésorier, ainsi que la direction et l'équipe du CRES, sont heureux de vous présenter le rapport d'activités pour l'année 2025.

Dans un contexte qui se durcit, cette année 2025 marque une nouvelle étape dans l'engagement collectif en faveur de la prévention et de la promotion de la santé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec le lancement des nouvelles Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) 2025-2028, et la mise en œuvre des missions socles, en collaboration avec les comités départementaux (CoDES, CoDEPS) :

- 1- Accueillir, documenter et communiquer
- 2- Former
- 3- Conseiller et accompagner
- 4- Contribuer à la concertation
- 5- Participer aux politiques publiques
- 6- Relayer les campagnes
- 7- Développer et innover

Des missions repensées, structurées, pour répondre aux enjeux de visibilité et lisibilité, de déploiement renforcé, d'implémentation d'actions prometteuses et de programmes probants, de régionalisation des pratiques et programmes ou actions.

Les programmes régionaux multithématiques viennent compléter les missions, et le CRES, avec les comités, a poursuivi son engagement.

Ces conventions traduisent la volonté de renforcer et d'adapter les missions aux besoins spécifiques de la région, tout en consolidant le soutien aux politiques publiques des partenaires financeurs : ARS PACA, Région Sud, DREETS, DRAAF, Santé publique France, PJJ.

L'année 2025 aura été riche en défis et en opportunités, portés par la nécessité de développement d'initiatives innovantes, de structuration des actions à l'échelle régionale et où il s'agit de rendre la prévention et la promotion de la santé encore plus visibles et efficaces.

Ce rapport d'activité témoigne de cet engagement et des réalisations 2025, tout en essayant de mettre en lumière les perspectives pour l'avenir, dans un environnement complexe.

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires et nos financeurs pour leur confiance et leur collaboration. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un modèle de santé publique inclusif, où chaque individu peut accéder à une santé de qualité.

Noura Payan
Directrice du CRES

Sommaire

Organigramme 6

Faits marquants 2025 8

Financements 2025 10

Partie • 1 LES MISSIONS SOCLES

MS • 1 Accueillir, documenter, communiquer 12

A- Documentation 12

B- Communication 14

C- Les bases de données 17

MS • 2 Former 19

MS • 3 Conseiller et Accompagner 21

A- Les accompagnement méthodologiques 21

B- Le centre de ressources en ETP 22

a) Le centre de ressources 22

b) Les formations 25

MS • 4 Contribuer à la concertation 27

A- La concertation 27

B- Le colloque régional 2025 28

MS • 5 Participer aux politiques publiques 29

Les Dynamiques Territoriales de Santé (DTS) 29

MS • 6 Relayer les campagnes 30

A- Mois sans tabac 2025 30

B- SEV 2025 - Vaccination 33

MS • 7 Développer et Innover 35

A- Graap 35

B- Capitalisation 35

C- Données probantes 36

D- Kit CAP 36

E- Déploiement des programmes et des CPS PAC APTITUDE 37

Partie • 2 LES PROGRAMMES RÉGIONAUX

PR • 1 Santé environnement 40

A- Fonds documentaire en santé environnementale 40

B- Celester 42

C- Journée de professionnalisation en santé environnement 43

D- Les webinaires en santé environnementale 43

E- Écoute tes oreilles 45

F- Le Mouskit 2025, le rallye Mouskit 46

G- UFS EIS formation 48

PR • 2 Nutrition 49

A- Ratatouille et cabrioles 49

B- Éducation au goût, journée régionale 50

C- Alimed25 51

D- Webinaires : Vers une alimentation durable et de qualité pour tous 52

PR • 3 Prévention des addictions en milieu scolaire 53

PR • 4 Accompagnement et animation territoriale 54

A- Accompagnement et animation territoriale 54

B- Parcours coordonné PJJ 55

PR • 5 Santé mentale 56

A- Dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire 56

B- PTSM Animation régionale 57

PR • 6 Santé sexuelle et santé mentale des jeunes 59

Le dispositif régional d'accès à la contraception pour tous 59

PR • 7 Santé au travail 61

Dispositif régional Santé au travail - Promotion de la santé 61

PR • 8 Préventions des Cancers 63

Sensibilisation, prévention tabagique des jeunes 63

Organigramme

Le Bureau

Président du CRES

Pr Pascal Auquier

Professeur des universités, praticien hospitalier, enseignant chercheur à la Faculté de Médecine de Marseille, directeur du laboratoire de santé publique

Vice-présidents

- **Pr Tanguy Marqueste**
  Professeur des universités à la Faculté des sciences du sport, Aix-Marseille-Université
- **Pr Laurent Boyer**
  Médecin de santé publique, Professeur des universités, Chef du département d'information médicale à l'AP-HM, Directeur de l'Unité de Recherche (CEReSS)

La direction

Directrice du CRES

Noura Payan

L'équipe

Communication

Lisbeth Fleur

Responsable de la communication, et des projets vaccination

Documentation, gestion de bases de données, numérique

Gaëlle Lhours

Responsable de la gestion documentaire et coordonnatrice des activités santé-environnement

Élodie Fiori

Documentaliste, responsable des projets numériques

Valérie Bouiller

Documentaliste

Stéphanie Marchais

Chargée d'ingénierie documentaire ETP

Chargé.e.s de projet et formateurs

Perrine Burdet

Chargée de projets Santé environnement

Cécile Chaussignand

Chargée de projets Formations, Accompagnements méthodologiques, KIT CAP, Capitalisation des expériences PJJ

Yaël Eched

Chargée de projets Dynamiques territoriales de santé

Manon Gagliardi

Chargée de projets Mois sans tabac, Pass santé jeunes

Emmanuelle Gay

Chargée de projets PTSM et Nutrition

Farah Ibrahimi

Chargée de projets Base de données , OSCARS

Hélène Milan

Chargée de projets Nutrition, Santé environnement, Prévention cancers

Hania Nogues

Chargée de projets Ambassadrice Mois sans tabac, Pass santé jeunes

Vanessa Pezé

Docteure en psychologie sociale, psychologue sociale de la santé formatrice en ETP

Laëlia Briand-Madrid

Chargée de projets Addictions

Secrétaire générale

Pr Julie Blanc
Gynécologue-obstétricienne à l'AP-HM, Professeure des universités, enseignante chercheuse

Trésorier

Dr Rémi Laporte
Pédiatre à l'AP-HM, coordinateur permanence d'accès aux soins de santé mère-enfant (PASS)

Le **Pr Roland Sambuc** et le **Pr Jean-Marc Garnier** sont Présidents d'Honneur.

Julie Simons
Chargée de projets Santé au travail, Santé mentale, Dispositif de formation au repérage et à l'intervention en crise suicidaire

Benoît Saugeron
Formateur ETP, chargé de projets ETP et maisons de santé pluriprofessionnelles, Coordonnateur du centre de ressources en éducation du patient, Secrétaire adjoint de la Société d'Éducation Thérapeutique Européenne

Pierre Sonnier
Pharmacien, Formateur en ETP, chargé de projets

Service administratif

Florence Aubert
Secrétaire

Alicia Blondelle
Étudiante en contrat d'apprentissage en alternance Assistante de direction

Béatrice Tastet
Assistante administrative et comptable

Jacqueline Rius
Secrétaire ETP

Fahrye Hassankocaoglu
Service administratif

Les formateurs et intervenants ponctuels

Eric Breton, *enseignant-chercheur à l'EHESP*
Anne Brozetti, *coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne*
Dr Catherine Corbeau, médecin, *coordinatrice d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier*
Alexandre Daguzan, *ingénieur hospitalier en santé publique, AP-HM*
Corinne Debiossac, *formatrice en éducation thérapeutique, Poitiers*
Dr Carole Deccache, *docteur en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse*
Timothée Delescluse, *chef de projets, SFSP*
Virginie Demdoum, *cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes*
Nadège Enert-Barbero, *psychologue clinicienne, La Garde*
Aurélie Gazagne, *doctorante en sciences de l'éducation*
Marie-Eve Huteau, *consultante et formatrice*
Pr Didier Jourdan, *professeur titulaire de la Chaire UNESCO EducationS & santé*
Marie-Claude Lagouanelle, *docteur en Santé Publique à AMU*
Dr Aurore Lamouroux, *docteur en psychologie sociale de la santé, Avignon*
Sébastien Mas, *responsable ETP, tabacologue et formateur*
Muriel Obadia, *pharmacienne*
Manuel Do O Gomes, *psychopraticien, Paris*
Dr Isabelle Puech-Samson, *pharmacienne, Montpellier*
Dr Isabelle Pourrat, *médecin coordonnateur ETP, Pégomas*
Cécile Pouteau, *formatrice, facilitatrice*
Fabienne Ragain-Gire, *formatrice en santé, patiente partenaire en santé*
Tin'ga Telou, *chargée de projets à la Chaire Unesco*

Les contributeurs experts

Pr Daniel Floret, *Université Claude Bernard, Lyon 1*
Valérie Ivassenko, *chargée de projet à la Chaire UNESCO EducationS & santé*

Faits marquants 2025

CRES et CODES de la région : une nouvelle organisation

Le CRES et les 6 CoDES de la région (04, 05, 06, 13, 83 et 84) ont finalisé en 2025 une importante réorganisation de leurs missions et activités. Après un travail conséquent relatif à l'évolution du réseau PPS mené en 2024, à la demande de l'ARS PACA, les comités ont investi une organisation commune des missions socles pour mettre en œuvre la nouvelle structuration, afin de mieux accompagner le nouveau Projet régional de santé de l'Agence. Le lancement de nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs 2025 – 2028 permet le déploiement de ces nouvelles missions socles, ainsi que la poursuite des programmes régionaux thématiques qui les complètent..

Refonte de l'offre de formations en prévention/promotion de la santé

Définie par le groupe régional en charge de la nouvelle mission socle « former », la stratégie prévoit une nouvelle structuration de l'offre de formation en prévention, promotion de la santé, un renforcement et une adaptation de l'offre en continu, et la diversification de formats. Ainsi, une nouvelle offre de formation au format de webinaires a été conçue (7 sont prévus pour 2026).

Développer et innover : la capitalisation des expériences

La capitalisation des expériences en promotion de la santé s'inscrit dans une démarche scientifique visant à produire des données probantes à partir des pratiques de terrain. Elle s'appuie sur les travaux nationaux du groupe Inspir'ID piloté par la Direction (DGS), et est déployée par la Société française de santé publique (SFSP) et la Fédération Promotion Santé. En 2025, le CRES a coorganisé et coanimé, avec la SFSP, une formation à la capitalisation (Cap's) de 3,5 jours, permettant l'engagement de 8 démarches de capitalisation en région. A noter que 4 professionnelles du CRES ont été formées à cette démarche, ce qui renforce les capacités internes de capitalisation et d'accompagnement à la capitalisation.

Éducation thérapeutique du patient : de nouvelles publications et un séminaire régional

De nouveaux documents ont été publiés en 2025, sur un thème ou une problématique liés à l'ETP :

- La fiche Synthep sur « le patient partenaire »
- Un rapport sur « le développement de l'ETP de proximité »
- L'élaboration d'un outil pédagogique sur « l'adhésion au traitement » (en cours)

Un séminaire régional a également porté sur le surpoids et l'obésité, auquel une centaine de professionnels ont participé.

Un engagement sur les données probantes

Le CRES s'est particulièrement investi en 2025 sur la thématique des données probantes en promotion de la santé. Il a organisé pour le réseau des comités de la région 4 journées de sensibilisation et de perfectionnement sur ce thème, préalable au déploiement d'une offre d'accompagnement et de formation pour les professionnels de la région.

Les données probantes ont également été le thème de son colloque régional annuel en novembre 2025, qui a rassemblé 150 professionnels.

Zoom sur les dynamiques territoriales de santé (DTS)

L'animation régionale des DTS s'est notamment traduite en 2025 par les activités suivantes :

- La mise à jour de la cartographie interactive des dispositifs régionaux (ASV, CLS et CLSM), disponible sur son site web
- L'organisation d'une journée régionale consacrée à « la participation citoyenne en santé » en juillet 2025
- Une vidéo de promotion des contrats locaux de santé (CLS) a été réalisée avec l'ARS

Vaccination : l'accompagnement de la feuille de route de l'ARS PACA

Dans le cadre de la stratégie vaccinale de l'ARS PACA, le CRES a été sollicité pour coanimer 4 groupes de travail thématiques organisés avec les acteurs de la vaccination de la région, afin de prioriser des actions opérationnelles et nourrir la nouvelle feuille de route vaccination 2025/2030 de l'Agence. 12 réunions se sont ainsi tenues de décembre 2025 à mars 2026.

« Écoute tes oreilles » : un nouveau public cible

Le CRES déploie depuis 10 ans la campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ». Après avoir touché toutes les classes du collège, de la 6è à la 3è, la campagne cible désormais les élèves de CM1 et de CM2 de la région. Elle est réalisée avec le Graine, les rectorats, les CoDES, les acteurs de l'EEDD et le CidB.

Moustique tigre : un nouvel outil pédagogique

Après le site Mouskit.org, le CRES a réalisé en 2025 un « Rallye mouskit », destiné aux enfants des centres de loisirs de la région

Au travers de manipulations, devinettes, quiz, expériences, collages, interactions… les 8/12 ans sont invités à découvrir le cycle de vie du moustique, les risques vectoriels, les gestes de prévention, mais aussi l'intérêt des moustiques pour l'environnement.

Un outil réalisé avec le CoDES 83 et les Francas du Var, financé par l'ARS PACA.

Transition écologique : l'accompagnement des maisons de santé

A la demande de la Région Sud, le CRES soutient et accompagne à la transition écologique les Maisons de santé. En 2025, une enquête a été menée sur l'intérêt des MSP pour cette thématique, un webinaire de sensibilisation a été proposé en juin, et 4 maisons de santé de la région ont été accompagnées (Vitrolles Pierre Plantée, Champsaur, Barjols Varages, et la Trinité).

Santé au travail : des outils pour mieux appréhender la santé mentale du dirigeant

Le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé réunit un ensemble de professionnels issus des champs de la santé au travail et de la promotion de la santé. En 2025 le CRES et ses partenaires ont publié un plaidoyer sur la santé mentale des dirigeants de très petites entreprises, car « être en bonne santé mentale, ça se joue aussi au travail ! ».

Financements 2025

- 63% - ARS
- 11% - Région Sud
- 2% - DRAAF
- 2% - DREETS
- 1% - Santé publique France
- 1% - OPCO
- 1% - CARSAT
- 3% - Site, bases de données et outils pédagogiques
- 16% - Formations et autres

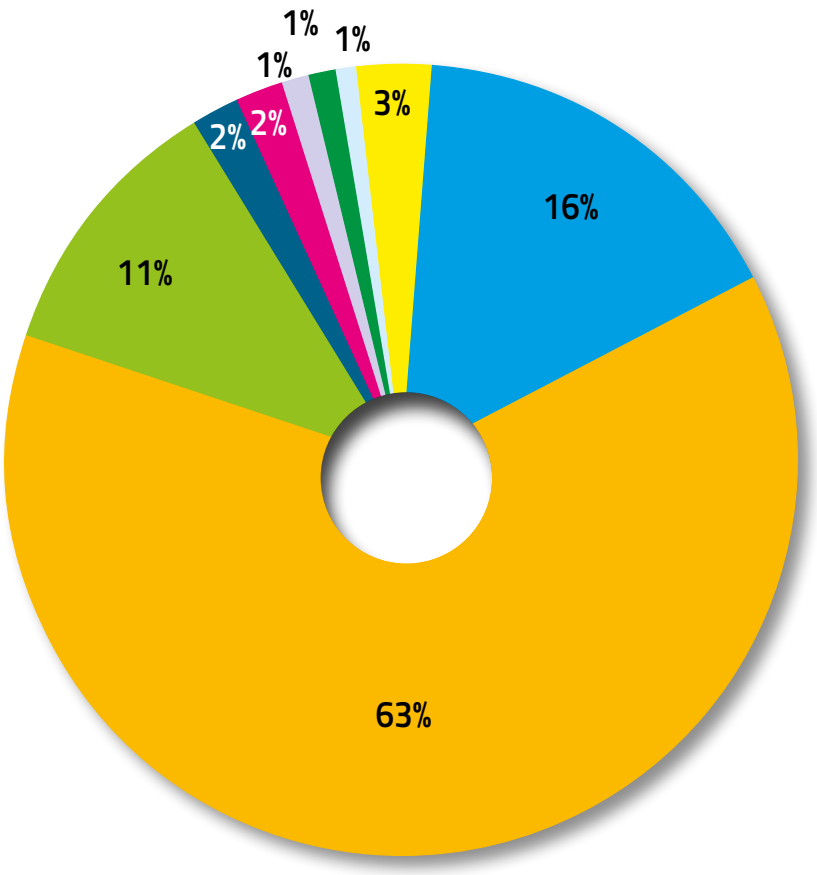

Répartition des recettes 2025

Partie-1

LES MISSIONS SOCLES

Mission socle • 1 ACCUEILLIR, DOCUMENTER, COMMUNIQUER

A DOCUMENTATION

Le centre de ressources généraliste en promotion et éducation pour la santé et en santé publique est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous.

La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

Financeurs

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Région Sud

1 - La mise à disposition de ressources documentaires

Chiffres-clés

- **21.572** références bibliographiques en région
- **175** demandes d'information en 2025

Les ressources documentaires

Fin 2025 le fonds documentaire est composé de :

- 45 abonnements à des revues
- 13.195 articles et revues analysés
- 8.377 monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- 489 outils pédagogiques
- 13.309 ressources numériques indexées

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé.

Deux fonds documentaires spécialisés ont été constitués en **éducation thérapeutique du patient** et en s**anté environnement**.

La base de données bibliographiques du CRES

Fin 2025, la base de données Bib-Bop compte 21.572 références bibliographiques.

L'information et l'accompagnement du public

En 2025, 175 demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES et 180 prêts de documents ont été effectués. Le public est reçu sur rendez-vous, pour consulter la littérature et les outils pédagogiques puis les emprunter, et bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

Thèmes des recherches documentaires

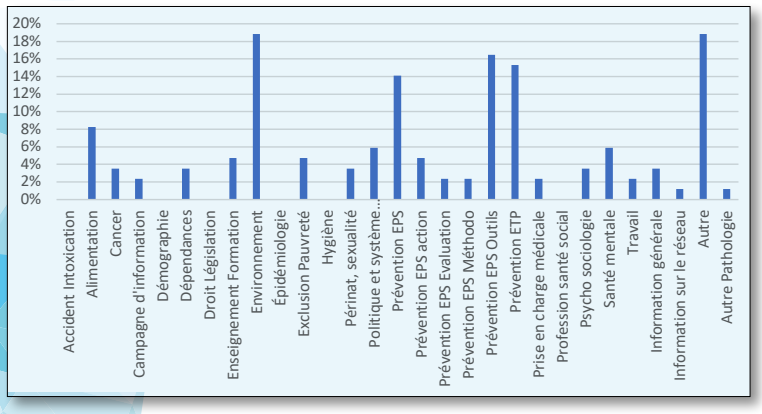

De plus, tout au long de l'année, les documentalistes accueillent des groupes d'étudiants de différentes formations initiales : CU patients-experts, master STAPS, master de santé publique, IFSI Croix-Rouge, personnels de l'ARS etc.

Les documentalistes participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux : groupe régional des documentalistes sanitaires et sociales, et groupes nationaux (Fédération Promotion santé).

Une formation à l'IA « Bien débuter son projet d'intelligence artificielle » a eu lieu les 20 et 21 octobre 2025 pour les documentalistes du CRES et des CoDES/CoDEPS 13, des chargées de projets et des responsables de communication du CRES et du CoDES 83.

Un groupe interne au CRES pour recueillir les besoins et les usages d'IA a été mis en place en janvier 2026.

Les documentalistes du CRES s'auto-forment également via des webinaires gratuits et testent les outils IA sur des produits documentaires.

Fonction des usagers de centre de ressources

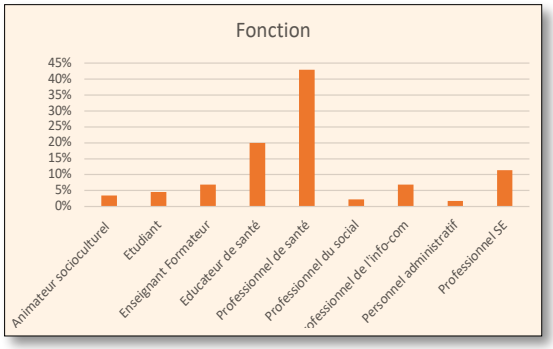

2 - Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires. Par exemple, en 2025, de nombreuses sélections bibliographiques ont été réalisées pour documenter les colloques et les groupes de travail portant sur les projets suivants : santé environnement (dont « éducation au goût », « mieux manger pour tous » ...), ETP, vaccination, vie affective et sexuelle, santé mentale, dynamiques territoriales de santé, nutrition, santé des jeunes, petite enfance et parentalité...

Outre les sélections bibliographiques et autres produits documentaires, les documentalistes du CRES participent en direct aux webinaires du CRES (vaccination, santé environnement, etc.) pour animer le *chat* et proposer des sites et références documentaires.

Chaque mois, une liste des dernières acquisitions du CRES est diffusée aux inscrits, soit une centaine de références en moyenne organisées par thématiques.

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externes : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle, les veilles sélectives et LinkedIn.

Les documentalistes du CRES proposent des stands documentaires pour les colloques, par exemple pour la journée DTS sur « la participation citoyenne en santé en juillet 2025 », le colloque régional sur « l'alimentation durable » en mars 2025, le colloque régional sur « les données probantes » en novembre 2025, mais aussi pour ses partenaires : journée obésité du CSO en novembre 2025, colloque sur les CPS de l'AP-HM en décembre 2025.

3 - Réalisation d'une veille documentaire

Depuis 2006, le CRES met en œuvre et adapte une veille documentaire permanente pour les projets régionaux de santé successifs de l'ARS et les projets mis en œuvre par le CRES.

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils :

- 22 flux RSS
- 79 lettres électroniques
- 134 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher
- 401 comptes suivis sur LinkedIn

En 2025, les documentalistes ont mis en place de nouvelles veilles sélectives thématiques déclinées des priorités régionales : vaccination, dynamiques territoriales de santé, ETP, santé au travail, santé des jeunes, petite enfance et périnatalité etc.

4 - Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Groupe de travail des documentalistes/chargés de documentation animé par le CRES

Les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et engager des travaux collectifs, bilan des accueils sur l'année dans chaque comité, catalogue des abonnements pour toute la région, analyses mutualisées d'outils pédagogiques disponibles dans les comités etc. En 2025, 4 journées du groupe de travail des chargées de documentation et documentalistes ont été réalisées.

L'accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES accompagnent les CoDES dans le développement de leurs fonds documentaires. Elles assurent le « désherbage », les inventaires et l'indexation des nouvelles références.

5 - Bib-Bop en 2025

Financeurs

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Région Sud,
- Promotion santé des autres régions

Chiffres-clés

- **29.481** notices dans BIB et **6.690** notices dans BOP
- **57.200** visiteurs et **262.100** vues

De 29.481 notices en 2024 à 30.848 notices en 2025 **(+13.67%)**

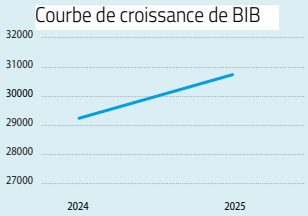

De 6.690 notices en 2024 à 7.745 notices en 2024 **(+10.55%)**

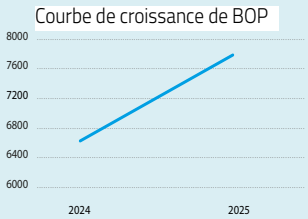

En 2025 : une nouvelle région a intégré Bib-Bop : la région Bretagne.

B COMMUNICATION

Les objectifs sont de déployer une stratégie de communication régionale en lien avec les priorités régionales de santé, de communiquer sur les activités du CRES et l'offre de services régionale en prévention et promotion de la santé.

Financeurs

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Région Sud

Chiffres-clés

- Plus de **83.000** visiteurs pour le site web en 2025
- **3** numéros du bulletin Priorités santé
- **10** numéros de la newsletter mensuelle, **8.600** destinataires
- **4.000** abonnés sur la page Linkedin
- **1.470** abonnés pour la chaine Youtube et **195** vidéos
- **4** nouveaux « cotech » sur la communication avec les CoDES

LES OUTILS DE COMMUNICATION

COMMUNICATION EXTERNE

Un plan de communication régional

Un plan de communication régional a été réalisé pour le réseau des comités. Il présente un état des lieux des forces et des faiblesses, propose des objectifs de communication et des moyens à mettre en œuvre chaque année, ainsi que des priorités. Un outil également mis à la disposition des CoDES pour une adaptation départementale.

Le bulletin d'information « Priorités Santé »

Le bulletin d'information du CRES PACA, « Priorités Santé », parait trois fois par an depuis 2001.
Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité et l'offre de services du CRES.
Les trois numéros de 2025 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des enfants et des jeunes, des personnes vulnérables, des malades chroniques… et de traiter de trois dossiers :

- Les chutes chez les personnes âgées en région
- L'alimentation durable
- La participation citoyenne en santé

Financé par l'ARS et la Région Sud, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 3.500 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias), et également proposé en ligne.

Le site Internet www.cres-paca.org

Une nouvelle version du site internet du CRES est en ligne depuis 2 ans.
L'arborescence a été entièrement réagencée, le design modernisé et la consultation sur smartphone optimisée… Une refonte totale pour un contenu de 1000 pages et plus de 10.000 ressources en ligne.
Le site web du CRES propose une veille sur 17 thématiques de santé (santé des jeunes, santé environnement, nutrition, dépistages, vaccination, dynamiques territoriales de santé, vieillissement, santé mentale, santé au travail…).
Il fait le point sur l'actualité des projets et programmes développés par le CRES, sur son offre de formations (en ETP et en promotion de la santé), la création d'outils, les événementiels, les activités de veille documentaire…
En 2025 il a été mis à jour quotidiennement, avec une évolution des contenus pour une meilleure visibilité de la nouvelle organisation du CRES et du réseau des comités, répartie entre missions socles et programmes régionaux. Les rubriques « formations » et « accompagnements méthodologiques » sont également en cours de refonte ou de création.
Le recueil des statistiques est complexe en raison des nombreux internautes qui refusent les cookies permettant de tracer leur navigation sur le web.
Le CRES est doté d'un outil pour évaluer au mieux l'audience de son site compte tenu de cette limite et d'une probable sous-évaluation.
En 2025 le site enregistre 83.600 utilisateurs. Les pages qui génèrent le plus de vues sont celles qui concernent l'éducation thérapeutique du patient, notamment ses outils pédagogiques Comete et Planète, la rubrique sur les publications du CRES, et la page des formations.
www.cres-paca.org

La newsletter mensuelle du CRES

Le CRES a publié en 2025 10 numéros de sa newsletter mensuelle généraliste (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août).
La newsletter du CRES est un outil d'informations autour de l'actualité nationale et régionale de l'éducation pour la santé et de la santé publique, et de l'actualité du CRES et des CoDES. Elle permet également de créer du trafic sur le site du CRES.
Elle est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES.
Fin 2025, elle comptait 8.600 abonnés.
https://www.cres-paca.org/publications/newsletters-thematiques-du-cres/ ...

La page Linkedin

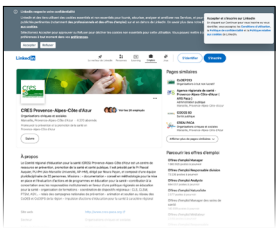

Le compte Linkedin permet de promouvoir les activités du CRES auprès de son réseau, de valoriser ses domaines d'expertise, de relayer les actualités de ses partenaires, de faire de la veille et de recruter des collaborateurs.
Lancée en 2021, la page du CRES compte 4.000 abonnés fin 2025, en hausse de près de 50% par rapport à 2024. C'est par elle que se font la plupart des recrutements du comité.
https://www.linkedin.com/company/cres-provence-alpes-c%C3%B4te-d-azur/mycompany/ ...

La chaine Youtube du CRES

La chaine Youtube du CRES propose en 2025 195 vidéos : replay des webinaires thématiques, colloques réalisés en visioconférence, supports réalisés dans le cadre d'outils pédagogiques… Elle est suivie par **1.470** abonnés (contre 1.300 l'année précédente)
https://www.youtube.com/channel/UCletq4cGHPLZZPt72Gsci0w

Les relations presse

Le CRES peut être amené à organiser des relations presse à l'occasion de colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique. En 2025, les relations presse ont tout particulièrement concerné la prévention du tabagisme avec la campagne nationale Mois Sans Tabac en novembre dont le CRES est ambassadeur, et la Semaine européenne de la vaccination, en avril. Des opérations presse menées en partenariat avec le service communication de l'ARS PACA.

Le réseau des chargés de communication en santé

Le CRES a organisé en 2025 trois réunions du groupe Intercom qui réunit une trentaine de responsables communication des secteurs de la santé, de la prévention, du médico-social…

COMMUNICATION INTERNE

Une démarche éco-responsable au sein du CRES

Le CRES est engagé depuis 2021 dans une démarche écoresponsable, afin de réduire l'impact sur l'environnement de ses activités de communication (la conception et l'impression du bulletin Priorités santé sont notamment concernées, ainsi que la nouvelle version du site web). La sensibilisation de l'équipe est en cours pour les autres missions du CRES (événementiels, formations…).
Une sensibilisation des chargés de projet doit être faite régulièrement. En 2025 elle a eu lieu en mai 2025.

Une fonction support en interne pour les chargés de projet

En communication, la fonction support en interne pour les chargés de projets du CRES concerne l'accompagnement et le soutien pour la conception de plans de communication, la rédaction de cahiers des charges, la consultations de prestataires, le suivi et l'évaluation des prestations sous-traitées, l'accompagnement pour la conception d'outils de communication (lettres d'information, vidéos, reportages, chartes graphiques, supports, brochures, sites web, campagnes digitales), ou encore dans l'organisation des événementiels.

En 2025 elle a concerné :

- La réalisation d'un plan d'actions sur la vaccination (voir par ailleurs) avec des outils de promotion de la vaccination et de l'animation régionale
- La gestion du volet communication de la campagne Mois sans tabac : mini-site, flash infos, groupe Facebook, comités de pilotage et événementiels…
- La création de pages web dédiées aux programmes nutrition et santé environnement
- L'accompagnement à la conception de l'outil Rallye Mouskit et à la promotion des activités de lutte anti vectorielle, la mise à jour du site Mouskit.org
- La promotion et la participation aux colloques et événementiels : journée DTS sur la participation citoyenne en santé en juillet 2025, séminaire annuel ETP, colloque régional sur l'alimentation durable en mars 2025, colloque régional sur les données probantes en novembre 2025, colloque sur les CPS en décembre 2025 de l'AP-HM
- La valorisation des programme régionaux : KIT CAP, plaidoyer en santé au travail, programme de prévention de la crise suicidaire, Pass santé jeunes, dynamiques territoriales de santé…
- Des campagnes régionales de communication : suivi de la campagne ETP « Je suis un grand malade et alors »

- Création de chartes graphiques pour le programme du colloque données probantes, pour le rapport sur les addictions, soutien à la création d'une vidéo et d'une lettre d'information sur les DTS
- Animation d'une journée de formation sur la communication dans le programme «coordonner un programme d'ETP» : 3 journées en 2025, environ 35 coordinateurs ETP formés en mars, septembre et novembre 2025

Animation d'un groupe de travail avec les CODES : le « cotech » communication

Dans le cadre de la nouvelle organisation du réseau CRES-CODES, un « cotech » sur la communication des comités a été mis en place, animé par le CRES et le CODES 83. 4 réunions ont été organisées en 2025, avec les points suivants à l'ordre du jour :

- Définition d'un plan de communication régional, validé par les 7 comités
- Etat des lieux des activités de communication des comités
- Harmonisation des sites web
- Echanges de pratiques sur le relais des campagnes nationales, avec création d'outils partagés
- Echanges de pratiques sur l'utilisation de l'intelligence artificielle
- Rédaction d'un document pour les référents des missions socles des comités : « quand et comment solliciter le Cotech communication ? », en cours.

C LES BASES DE DONNÉES

Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé : OSCARS
www.oscarsante.org

Chiffres-clés

- **19.955** actions dont **14.351** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **3** régions utilisatrices
- **219.600** internautes
- **118.432** interrogations dans les différentes bases de Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS (Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales d'actions et d'acteurs de prévention, promotion et éducation pour la santé : *www.oscarsante.org.*

Elle comporte plusieurs modules :
Un module généraliste adopté par 2 régions à la demande des ARS : Pays de la Loire, et Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Un module « éducation thérapeutique du patient »** adopté par 3 régions à la demande des ARS : Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module « santé-travail »** réalisé en partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module national Mois sans tabac** développé à la demande de Santé publique France

Au niveau national

La base de donnes répertorie **19.927** actions mises en œuvre dans les régions.

Mois sans Tabac
Le module OSCARS Mois sans tabac a été développé en 2016, lors de la 1ère édition de la campagne Mois sans Tabac mise en place par Santé publique France. Ce module permet de recueillir de manière exhaustive les actions réalisées en France lors des différentes campagnes.

➥ **11.265 porteurs, 31.641 actions**

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte en 2025 19 955 actions couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense **1462 structures porteuses d'actions**.
Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports sont réalisés, accessibles dans la rubrique « outils et supports créés », qui en compte 274.

Financeurs

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et ARS autres régions,
- DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Santé publique France

Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

Deux modules d'Oscars sont développés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Santé au travail
À la demande de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, OSCARS s'est enrichi des actions collectives de santé et de sécurité au travail menées en région.
Véritable dispositif de mise en relation des actions menées en région en matière de santé et sécurité au travail, Oscars Travail permet la consultation et le suivi des actions menées depuis le 2ème Plan Régional de Santé au Travail (2010-2014), et accueille désormais les actions du 4ème Plan Régional de Santé au Travail (2021-2025).

➥ **50 porteurs, 524 fiches actions, 169 outils**

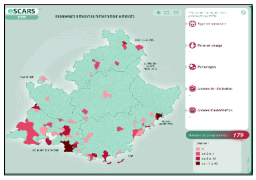

Éducation thérapeutique du patient (ETP)
Le module OSCARS ETP intègre les programmes d'ETP autorisés par l'ARS. Cette extension prend en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critères de recherche « ambulatoire / hospitalier », possibilité de recherche par pathologie etc.

➥ **184 porteurs, 923 programmes dont 234 en cours de réalisation.**

Utilisation

Consultation d'OSCARS en 2025
➥ **219.600 visiteurs, 370.400 vues**

Interrogations des bases
➥ **118.432 interrogations dans la base**

Nombre de recherches par type de données :

Action	Porteur	Outil
46.759	69.749	1.924

Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'OSCARS national.

Communication, formation

- Diffusion d'un clip de promotion de la base de données : *https://www.youtube.com/watch?v=QOldAhPCqkU*
- Mise à disposition de 5 tutoriels sur l'utilisation d'OSCARS : *https://www.oscarsante.org/national/tutos*

En 2025, la formation à l'utilisation des bases de données OSCARS a eu lieu le 10 octobre avec 7 participants.

OSCARS a également été présenté lors des formations du CRES en santé environnement, en éducation thérapeutique du patient, en formations universitaires (STAPS, master santé publique) et lors de formations à la méthodologie de projets en promotion de la santé au travail auprès des internes et médecins collaborateurs en santé au travail et auprès des professionnels de la DREETS.

Mission socle • 2 FORMER

LA MISSION SOCLE FORMER

Chiffres-clés

- **6 journées** de travail régional
- **1 formation** régionale de 4 jours sur les données probantes
- Création de **7 webinaires** régionaux
- Réalisation de **2 formations** régionales

La mission socle Former s'inscrit dans un contexte de restructuration de l'offre régionale de formation en promotion et éducation pour la santé (PPS), engagée dans le cadre de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'Agence régionale de santé pour la période 2025-2028.

Dans ce cadre, plusieurs objectifs stratégiques ont été définis par le groupe régional en charge de la mission Former :

1 .Structurer l'offre de formation PPS
2. Pérenniser la qualité des formations
3. Adapter l'offre de formation en continu
4. Renforcer l'offre de formation PPS et diversifier les formats

La mission Former repose sur une organisation régionale coordonnée, visant à harmoniser les pratiques tout en permettant une déclinaison territoriale équitable et adaptée. Elle prévoit notamment l'élaboration d'un protocole d'ingénierie de déploiement des formations, destiné à structurer la planification, organiser les évolutions, programmer la mise en œuvre et l'évaluation de l'offre. Ce travail est conduit dans le cadre de comités techniques régionaux, espaces de concertation et de production collective réunissant les comités départementaux (CoDES) et coordonnés par le CRES. Ces instances permettent d'assurer une veille active, de faire évoluer les contenus et de garantir la qualité et l'harmonisation de l'offre à l'échelle régionale.

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue, tant au niveau régional que départemental. Six journées de comités techniques ont été organisées, complétées par des temps de formation continue et des sessions de travail dédiées à la construction de nouvelles offres, notamment sous forme de webinaires.
Ainsi, une formation aux données probantes a été organisée en région, à destination de 21 formatrices et formateurs du réseau des 7 comités. Un premier module de 2 journées, en septembre 2025, a été coanimé par le CRES et les docteurs Marie-Claude Lagouanelle et Alexandre Daguzan, de Aix-Marseille Université. Le second module de 2 journées, en novembre 2025, a été coanimé par le CRES et le professeur Eric Breton, de l'EHESP.

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parallèlement, dans le courant de l'année 2025, un travail important de structuration a été conduit, incluant la rédaction harmonisée des missions, des activités et des annexes techniques pour l'ensemble du réseau, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route régionale et de fiches missions.

L'offre de formation a également été développée et actualisée. Une attention particulière a été portée à la mise à jour de la formation relative aux compétences psychosociales (CPS), d'une part sur un travail d'harmonisation de son contenu au niveau régional, d'autre part sur l'actualisation des contenus à partir du référentiel de Santé publique France.
En complément, une nouvelle offre de formation au format de webinaires a été conçue, avec la définition des thématiques, des publics cibles, des objectifs pédagogiques et des modalités d'intervention. Cette offre sera déployée en 2026.

Au niveau opérationnel, le CRES a assuré un rôle central de coordination. Il a organisé et animé les comités techniques, piloté les travaux de rédaction du protocole d'ingénierie de déploiement, accompagné les comités dans la construction d'outils communs et contribué à la structuration de la démarche qualité, en lien avec les exigences de la certification Qualiopi.
Il a également veillé à l'articulation avec les autres missions socles, notamment en matière de communication et de courtage de connaissances, afin de renforcer la visibilité et la cohérence des actions menées.

En matière de formation, plusieurs actions ont été directement mises en œuvre, parmi lesquelles des formations aux bases de données OSCARS et SIRSé PACA, des interventions en milieu universitaire, ainsi

que des formations à destination de professionnelles et professionnels de la santé scolaire, en lien avec le rectorat Aix-Marseille. Ces actions ont contribué au développement des compétences des actrices et acteurs du territoire et à la diffusion de pratiques fondées sur des données probantes.

L'objectif de coordination de l'élaboration du protocole d'ingénierie est atteint, avec un travail de rédaction largement engagé et une finalisation prévue en 2026. L'organisation et l'animation des comités techniques dépassent les objectifs initiaux, traduisant une forte mobilisation du réseau. La communication sur l'offre de formation, bien qu'amorcée avec la production d'une proposition harmonisée, reste à consolider et fera l'objet d'un développement structuré en 2026. Enfin, l'organisation des formations régionales et le développement des compétences des formatrices et formateurs ont été pleinement réalisés.

Sur le plan qualitatif, les travaux menés ont permis une structuration effective de l'offre régionale de formation, reposant sur une coordination renforcée, une harmonisation des contenus et une dynamique collective entre les actrices et acteurs du réseau. La création d'outils partagés, tels qu'un espace documentaire commun, a facilité la circulation de l'information et la capitalisation des productions. Le travail collaboratif engagé autour des annexes techniques et des référentiels d'intervention constitue également un levier important de cohérence et de professionnalisation.

L'adaptation de l'offre aux besoins des professionnelles et professionnels s'appuie sur des démarches d'évaluation permettant d'ajuster les contenus et de développer de nouveaux modules. L'évolution vers des formats distanciels et hybrides, accélérée depuis la crise sanitaire, a été intégrée dans les réflexions, avec la perspective d'élargir l'accès aux formations et de répondre aux enjeux de diffusion à plus grande échelle.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans la continuité de ces travaux, avec la finalisation du protocole d'ingénierie, le déploiement des webinaires, le renforcement de la communication régionale et la poursuite de l'harmonisation des contenus de formation.

Mission socle • 3 CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

A LES ACCOMPAGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Chiffres-clés

- **4 journées** de travail régional
- **1** accompagnement spécifique à l'intégration au registre de Santé publique France
- **8** chargées de projets
- **10** séances

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

La mission de conseil et d'accompagnement en méthodologie de projets de promotion de la santé est déployée par le CRES depuis de nombreuses années. En 2025, la structuration en missions socles a conduit le CRES à retravailler les objectifs de la mission, en lien avec ses partenaires dans les départements, les CoDES, autour de **3 grands axes** :

- le développement de l'offre régionalisée de soutien, conseil et accompagnement dédiée aux structures et institutions en charge de la décision et de la politique ainsi qu'aux structures en charge des actions et programmes de promotion de la santé
- le renforcement du courtage de connaissances à destination des structures accompagnées
- la coordination régionale de l'offre, gage d'harmonisation et de qualité sur l'ensemble de la région

La mission du CRES s'articule autour de **la coordination de l'offre en région**. En 2025, 4 journées de comité technique ont réuni 8 chargé.es de projets des 7 comités. Ces journées ont permis :

- de structurer l'offre régionale en rédigeant une feuille de route régionale, des orientations stratégiques et un calendrier de déploiement sur 4 années
- de proposer de nouveaux formats avec la création d'accompagnements spécifiques renforcés, adaptés aux besoins et demandes des structures de la région
- de mettre en œuvre un travail d'harmonisation autour des outils de communication, de suivi et d'évaluation

Les perspectives pour 2026 se tournent vers la mise en place d'une meilleure communication sur l'offre de conseil et accompagnement, la mise à disposition de connaissances et données scientifiques utiles à l'action et à la décision ainsi qu'un suivi régional des demandes et besoins des structures.

En plus de la coordination régionale, le CRES a accompagné, en 2025, le Groupe SOS dans la rédaction de la fiche du projet ARPEJ (Approche Régionale pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse) pour accompagner son inscription au registre de Santé publique France. Après 10 séances d'accompagnement auprès de la structure, la fiche a été élaborée et le projet a été jugé éligible pour intégrer le registre ReperPrev.

En bref, la mission socle 3 déploie des actions de :
- coordination régionale
- harmonisation des outils, des accompagnements et des méthodes de travail
- déploiement d'accompagnements : conseil, méthodologie et spécifiques renforcés
- formation aux données probantes

B LE CENTRE DE RESSOUCES EN ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

a) LE CENTRE DE RESSOURCES EN ETP

SERVICE [1] : Apport documentaire

1- Assurer une veille documentaire sur la thématique éducation thérapeutique du patient (ETP)

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils : **134 pages** de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher ; **22 flux** RSS ; **79 lettres** électroniques. Interrogation des bases de données Bib-Bop, Science Direct, Cochrane, Cairn, Health Evidence.

2- Assurer un accompagnement dans la recherche documentaire

15 recherches documentaires sur l'ETP ont été reçues et traitées. Les utilisateurs sont le plus souvent des professionnels de santé. L'accompagnement se fait tout d'abord par une prise de contact par téléphone ou mail, puis par un rendez-vous au centre de ressources du CRES, qui débouchent sur l'emprunt d'ouvrages, d'articles ou de rapports, suite à des recherches dans les bases de données bibliographiques (Bib-Bop, BDSP, Pubmed, Cochrane, Health Evidence, NCBI…). Les **113 outils** pédagogiques sont également consultés et empruntés.

3- Alimenter la base de données BIB-BOP regroupant la documentation et les outils pédagogiques

En 2025, le fonds documentaire comprend **2621 références** : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, et de **113 outils** pédagogiques. La veille permet de repérer les nouvelles publications qui enrichissent le fonds documentaire du centre de ressources.

4- Accompagner et mettre en valeur la production régionale relative à l'ETP

▪ Accompagner la production régionale

Recherches d'intervenants, recherches bibliographiques, stand documentaire, réalisation de sélections bibliographiques commentées.

▪ Mettre en valeur la production régionale

Les outils du CRES permettent d'assurer la mise en valeur et la promotion de la production régionale relative à l'ETP.

La liste des nouvelles acquisitions fait la promotion des acquisitions les plus récentes d'ouvrages, de rapports ou d'outils pédagogiques… dans le champ de l'ETP désormais disponibles pour les professionnels. Elle est diffusée à **2716 personnes**.

Chaque bulletin d'information du CRES, Priorités Santé, qui est diffusé à **3500** destinataires, valorise un programme d'ETP mené en région dans sa rubrique « prévention dans l'offre de soins », traite de l'actualité du centre ressources en ETP et évoque régulièrement des outils pédagogiques sur cette thématique ; l'actualité du centre ressources en ETP est également valorisée sur le site internet dans la rubrique dédiée.

5- Alimenter l'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé en ETP (OSCARS ETP)

En 2025 : 63 programmes ont été saisis. Le nombre total de fiches OSCARS en ETP concerne 184 porteurs et 923 programmes.

6- Assurer la lisibilité du centre de ressources auprès des structures de la région

La rubrique éducation thérapeutique du patient est accessible sur le site du CRES à l'adresse suivante : *https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient*

Les quatre axes du centre de ressources y sont présentés de manière distincte : apport documentaire, conseil et accompagnement méthodologique, innovation et mobilisation, animation des acteurs.

La page principale est dédiée au flux des actualités.

La rubrique a été enrichie, grâce à la veille, de **29 actualités** (acquisitions, sitographie, textes juridiques, séminaires, productions CRES…).

La consultation d'OSCARS ETP indique 10.023 pages vues. 15.652 interrogations des programmes ETP ont été enregistrées en 2025 : 9.733 recherches avancées, 21 analyses par critère et 3.970 interrogations cartographiques, ainsi que 979 interrogations dans la base des porteurs.

Par ailleurs, on note un grand intérêt des internautes pour les outils créés par le CRES dans le cadre du centre de ressources. Ainsi, la mallette **COMÈTE** a été vue 3.900 fois, et la mallette **PLANÈTE** 4.800 fois.

D'autre part, la documentaliste chargée de l'ETP dispense des initiations de 3 heures sur « la recherche documentaire en éducation thérapeutique du patient ». Environ 75 étudiants en ont bénéficié en 2025 (IFSI, CU Patients-Experts, Master santé publique).

À l'occasion de chacune de ces interventions, les participants se voient remettre une liste de références bibliographiques. Les évaluations montrent une grande satisfaction quant au contenu de la formation et de l'animation, et un réel besoin d'accompagnement dans les recherches documentaires.

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire et d'une initiation à la recherche.

SERVICE [2] : Accompagnement méthodologique

Le CRES porte le centre ressources depuis 2016. Le but de ce service est de proposer du conseil et de l'accompagnement méthodologique à la création, au suivi et à l'évaluation des porteurs de projet ETP. Tous les acteurs de l'ETP peuvent y faire appel. Les accompagnements ont été confiés aux CODES (comités départementaux d'éducation pour la santé) de la région pour déployer l'accompagnement au plus près des territoires.

Le CRES assure une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposés.

Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région. Une réunion a rassemblé l'ARS et les responsables de chaque CoDES.

Des échanges fréquents toute l'année permettent également d'appuyer cette activité.

Deux temps d'échanges ont eu lieu en 2025 dont l'un avec la présence du responsable ETP de l'ARS.

SERVICE [3] : Innovation et communication

Le but de ce service est de proposer à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liée à l'ETP.

En 2025 les publications suivantes ont été réalisées :

- **Une fiche SYNTHEP sur le patient partenaire**

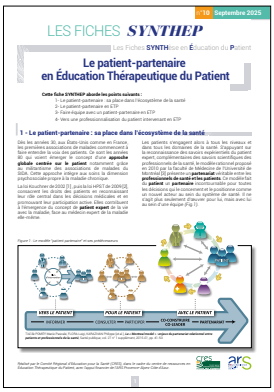

Elle aborde les points suivants :

a) Le patient-partenaire : sa place dans l'écosystème de la santé
b) Le patient-partenaire en ETP
c) Faire équipe avec un patient-partenaire en ETP
d) Vers une professionnalisation du patient intervenant en ETP

https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient/innovation-et-communication …

- **Rapport sur le développement de l'ETP de proximité**

L'objectif principal de ce document est d'identifier les différentes initiatives existantes et de comprendre les freins et leviers au développement de ce format d'ETP dans les différentes régions de France.
https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient/innovation-et-communication …

- **ÉLANCEZ-VOUS :** un temps d'échange avec les patients intervenants coanimé par le CRES et un patient partenaire.

5 à 6 participants en moyenne ont participé aux temps d'échanges en visio proposés en 2025.

- **Réalisation de 2 webinaires**

Le 11 mars 2025 : « Approche psychocorporelles et ETP (méditation, yoga, biodanza…) »
Le 2 décembre 2025 : « La place du patient intervenant dans les programmes d'ETP ».

- **Adhésion au traitement, création d'un outil pédagogique**

Le CRES a élaboré un outil favorisant l'adhésion au traitement médicamenteux.
Avec en 2025 la mise en place du comité de pilotage, le choix des thèmes et activités, la rédaction des fiches test. L'outil pédagogique sera édité en 2026.

SERVICE [4] : Séminaire thématique régional

Organisé par le CRES et financé par l'ARS PACA, ce séminaire visait à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs et intervenants des programmes ETP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur le thème « ETP obésité et surpoids » il a eu lieu le 20 janvier 2026.

Programme :

- Le mot de l'ARS, Dr Liam Lancrerot, Département prévention et promotion de la santé de l'ARS PACA
- Le mot du CSO, Dr Véronique Nègre, coordinatrice du CSO PACA Ouest
- La stigmatisation des personnes en obésité et ses effets, Sylvie Benkemoun, Présidente du GROS-TCA
- La grossophobie médicale, définition et leviers d'action, Florence Liguori-Amri, patiente-partenaire
- Le mot du CRES, Benoît Saugeron et Pierre Sonnier

Ateliers d'échanges l'après-midi.

106 participants étaient présents cette journée.

LE CENTRE DE RESSOURCES EN EDUCATION DU PATIENT

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Présente le

Séminaire régional ETP surpoids / obésité

Mardi 20 janvier 2026

À l'école de la deuxième chance, 360 Chem. de la Madrague-Ville, 13015 Marseille

Organisé par le CRES et financé par l'ARS PACA, ce séminaire vise à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs et intervenants des programmes ETP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

8h45-9h15	Accueil des participants
9h15-10h45	**Plénière :** • Le mot de l'ARS, Dr Liam Lancrerot, *Département Prévention et Promotion de la Santé de l'ARS Paca* • Le mot du CSO, Dr Véronique Nègre, *Coordinatrice du CSO Paca Ouest* • La stigmatisation des personnes en obésité et ses effets, Sylvie Benkemoun, Présidente du GROS-TCA
10h45-11h15	**Pause stands et présentations d'actions locales**
11h15-12h15	**Plénière :** • La grossophobie médicale, définition et leviers d'action, Florence Liguori-Amri, *Patiente-Partenaire* • Le mot du CRES, Benoît Saugeron et Pierre Sonnier

b) LES FORMATIONS

Formation-1 : **"Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique"** *- (6 jours, 42 heures)*

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (auto-évaluation annuelle)

31 sessions ont été organisées en 2025 : 9 formations au CRES sur inscription individuelle et 22 formations sur site, à la demande d'établissements.

Formation-2 : **"La dimension psychosociale en éducation thérapeutique"** *- (2 jours, 14 heures)*

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative. Cette formation est financée par l'ARS PACA dans le cadre du FIR

5 sessions ont été organisées en 2025.

Formation-3 : **"L'entretien motivationnel"** *(2 jours, 14 heures)*

Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances ; les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

7 sessions ont été organisées en 2025 dont 2 en partenariat avec le COREVIH PACA Ouest.

Formation-4 :**"La coordination d'un programme éducatif"** *- (6 jours, 40 heures)*

Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

2 sessions ont été organisées en 2025.

Formation-5 :**"Méditation et ETP"** *- (3 jours)*

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants auront :

- Appréhendé les apports de la méditation dans l'ETP et les articulations entre ces domaines
- Découvert différentes possibilités d'intégration de pratiques méditatives dans l'offre en santé
- Eu l'occasion de se questionner sur les indications, points de vigilance et modalités d'intégration de la méditation dans leur contexte
- Pratiqué la méditation à travers différentes formes de guidance de méditation afin de l'intégrer dans leur pratique personnelle ou d'équipe
- Réfléchi aux modalités de proposition aux publics de leurs actions
- Repéré les ressources territoriales

2 sessions ont eu lieu en 2025.

Formation-6 : **"L'annonce d'une maladie chronique"** (2 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce qu'est l'annonce et ses impacts sur le patient, les proches et les soignants
- Identifier, distinguer et savoir mettre en place les différentes étapes de l'annonce
- Acquérir des techniques de communication à mobiliser lors de l'annonce d'un diagnostic d'une maladie chronique
- Construire un accompagnement avec le patient suite à l'annonce médicale et savoir repérer les besoins

2 sessions a eu lieu en 2025.

Formation-7 : ETP et sexualité

Objectifs pédagogiques :

- Identifier ses craintes et limites pour aborder la question de la vie affective et sexuelle dans le cadre de l'ETP
- Analyser ses propres représentations et croyances autour de la vie affective et sexuelle, et plus particulièrement celles des patients atteints de maladie chronique
- Savoir recueillir les besoins des patients sur cette question et élaborer un programme d'ETP adapté
- Développer une posture éducative favorable à l'abord de la question de la vie affective et sexuelle
- Découvrir et expérimenter des techniques de communications et d'animations pour ouvrir les échanges sur cette question en individuel ou en groupe

2 sessions ont eu lieu en 2025.

Formation-8 : "Mon Bilan prévention"

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre le cadre, les enjeux, les outils et l'organisation du dispositif « Mon bilan prévention »
- Développer des compétences dans la conduite d'entretien (basé sur l'entretien motivationnel) : la priorisation partagée, l'entretien motivationnel et la transmission d'information
- Savoir utiliser les outils du dispositif « Mon bilan prévention » et renseigner Mon Espace Santé

2 sessions ont eu lieu en 2025.

Formation-9 : "Pratiquer l'ETP en visioconférence"

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre réglementaire, les enjeux et l 'organisation de la pratique de l'ETP à distance
- Favoriser l'expression, la participation et l'apprentissage des participants
- Travailler sa posture éducative pour développer l'alliance thérapeutique
- Découvrir des outils favorisant l'échange et l'interactivité
- Expérimenter des séances en visioconférence

1 session a eu lieu en 2025.

Profil des intervenants

Dix-huit intervenants spécialisés en ETP sont intervenus en 2025. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations/sensibilisations de qualité :

- Anne Brozetti, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne
- Carole Deccache, docteur en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse
- Virginie Demdoum, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
- Manuel Do O Gomes, psychopraticien, Paris
- Nadège Enert : psychologue clinicienne
- Aurélie Gazagne, Diététicienne, Toulon
- Marie-Eve Huteau, consultante et formatrice, référente handicap formation ETP, Montpellier
- Aurore Lamouroux, docteur en psychologie sociale de la santé, Marseille
- Sébastien Mas, responsable ETP, tabacologue et formateur
- Muriel Obadia, Pharmacienne, Marseille
- Vanessa Peze, docteure en psychologie sociale, Marseille
- Isabelle Puech-Samson, pharmacienne, Montpellier
- Isabelle Pourrat, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
- Benoît Saugeron, formateur et chargé de projets, CRES
- Maya Simon, Cadre infirmière coordinatrice, Montferrat
- Pierre Sonnier, pharmacien et chargé de projet, CRES

Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :

- Stéphanie Marchais, documentaliste, CRES
- Lisbeth Fleur, responsable de la communication, CRES

Mission socle • 4 CONTRIBUER À LA CONCERTATION

A LA CONCERTATION

Cette nouvelle mission socle a pour objectif de promouvoir l'intégration d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé auprès des participants aux différentes instances locales, départementales et régionales de santé publique et de démocratie sanitaire.

Le CRES participe ainsi à de nombreuses instances en lien avec la prévention et promotion de la santé, avec l'ARS, la Région Sud, la CRSA, la DRAFF, le CREAI, le Gérontopôle, la DREETS, l'Assurance maladie, la PJJ, l'AP-HM, l'IRTS ou l'ORS PACA…

En interne, au sein du réseau des comités, cette mission prévoit la participation du CRES aux instances de la Fédération Promotion santé, avec des réunions trimestrielles, et par l'animation de comités de direction avec les 6 CODES de la région.

La mission socle « concertation » se traduit aussi par l'organisation d'événements à l'échelle régionale, à l'image du colloque régional organisé en novembre 2025 à Marseille (voir ci-dessous) qui a réuni 115 participants.

Depuis l'évolution du réseau en 2024, le renforcement des dynamiques collaboratives a été un objectif prioritaire depuis la proposition de structuration en missions socles, faite par le réseau de prévention et promotion de la santé. Ce dernier a poursuivi sa structuration à partir de l'animation régionale : production collective, travail à la mise en commun des élaborations budgétaires, mais également mise en place d'une concertation rapprochée pour échanger sur les missions et programmes qu'il partage, et prendre des décisions au fur et à mesure des évolutions contextuelles.

L'année 2025 lance également la structuration du réseau prévention promotion de la santé (PPS) sur le plan organisationnel et de fonctionnement à partir de la structuration en missions socles. Avec la mise en place de comités techniques pour les missions qui n'en avaient pas (communication, accueillir et documenter), organisation du comité de direction, planification des temps de travail collectifs dédiés par mission, nomination des référents, définition des rôles de chacun au regard des objectifs de missions.

Dans le cadre de la concertation du réseau PPS, l'organisation et le fonctionnement permettront l'élaboration d'un document permettant de partager la structuration avec et entre les équipes du réseau.

Alors que le travail de structuration se poursuit, le CRES a poursuivi sa mission de promotion de la santé avec les concertations qui se sont déroulées au travers des rencontres avec les différents pilotes et interlocuteurs institutionnels, partenaires et acteurs.

B LE COLLOQUE RÉGIONAL 2025

Chiffres-clés

- **150** participants
- **20** intervenants

En novembre 2025, un colloque régional a été organisé par le CRES, intitulé **« De l'intervention probante à l'action déployée : retours d'expérience en Provence-Alpes-Côte d'Azur »**. Cet événement a rassemblé 150 participants, issus des secteurs de la prévention, du soin, du médico-social, de l'éducation, de la recherche.

Son organisation a reposé sur plusieurs étapes clés : définition du thème, mobilisation et animation d'un comité de pilotage dès juillet 2025, réalisation d'un travail de recherche et d'élaboration d'une bibliographie afin de finaliser le programme du colloque.

20 intervenants ont été identifiés et mobilisés lors du colloque :

- Olivier Reilhes *de l'ARS PACA,*
- Éric Breton, *Enseignant-chercheur à l'EHESP et chercheur au Laboratoire Arènes,*
- Lauriane Ramalli, *épidémiologiste chez Santé publique France, Cellule Paca Corse,*
- Émilie Boudon, *adjointe au chef de service de PMI du Département des Alpes-Maritimes,*
- Corinne Roehrig, *médecin de santé publique, experte PSFP, Vice-présidente du CoDES 06,*
- Agnès Paris, *pilote du déploiement national de PSFP, chargée de projet au CoDES 06,*
- Sandra Bonnet, *chargée de projet nutrition au CoDES 06 qui déploie Opticourses dans les Alpes-Maritimes,*
- Anaïs Clergeau, *coordinatrice de projets chez Action Alimentation Positive,*
- Christophe Dubois, *coconcepteur du programme Opticourses,*
- Nolwenn Stevens, *Docteure en santé publique et chercheuse au sein du CHU de Bordeaux / Université de Bordeaux,*
- Chloé Hamant, *sociologue et chercheure associée au laboratoire Triangle,*
- Gabrielle Calo-Pravaz, *docteure en psychologie sociale à la MDA13 Nord,*

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Stacey Johnson, *enseignante-chercheuse à l'Université de Lorraine, en charge du déploiement du programme PROSCeSS*
- Alexandre Daguzan, *chargé d'études, psychologue à l'AP-HM, spécialisé en ETP*
- Ulrich Vandoorne, *chef de projet chez Sauvegarde 71, en charge du transfert des programmes de PES, PFSP Ados, Protect, Candis,*
- Benjamin Leroux, *responsable du centre de ressources et de preuves dédié à la prévention de la perte d'autonomie, CNSA,*
- Timothée Delescluse, *chef de projets à la Société Française de Santé Publique*
- France Frigot, *chargée d'études au sein de l'équipe SanteRCom du laboratoire SESSTIM*
- Et Sasha Géhin, *enquêtrice communautaire au Centre LGBTQIA+ de Marseille*

Le colloque a été animé dans un format hybride, avec notamment deux intervenants en visioconférence.

Il fait l'objet du dossier du bulletin du CRES Priorités santé :

DOSSIER

DE L'INTERVENTION PROBANTE À L'ACTION DÉPLOYÉE :
PANORAMA DES APPORTS THÉORIQUES ET DIVERSITÉ DES RETOURS D'EXPÉRIENCE PRATIQUES

Le colloque régional de fin 2025 organisé par le CRES, en partenariat avec l'ARS PACA, a apporté une vision très complète, théorique et pratique, sur les programmes probants et promotionnels en santé publique. Un échange qui s'est appuyé sur les approches de nombreux chercheurs et des retours d'expérience des professionnels de terrain notamment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les diaporamas des intervenants sont en ligne : https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-et-promotion-de-la-sante/nos-activites-en-education-et-promotion-de-la-sante ...

Enfin, l'évaluation de l'événement, réalisée via un questionnaire en ligne, a recueilli 33 réponses.

Mission socle • 5 PARTICIPER AUX POLITIQUES PUBLIQUES

LES DYNAMIQUES TERRITORIALES DE SANTÉ (DTS)

Pour sa 15ème année consécutive, le CRES assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé, sous la gouvernance de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la DREETS.

En 2025, cette animation poursuivait les objectifs suivants :

- Observer les dynamiques territoriales en santé sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (ASV, CLS, CLSM)
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs engagés dans les démarches territorialisées de santé (ASV, CLS, CLSM)
- Accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des dispositifs territoriaux de santé

1/ Dans le cadre de l'observation des dynamiques territoriales de santé

- Des entretiens individuels ont eu lieu avec les coordinatrices et coordinateurs des ateliers santé ville, des contrats locaux de santé et des conseils locaux de santé mentale afin de mettre à jour le répertoire des acteurs et la cartographie des dynamiques territoriales présentes en région
- Une cartographie interactive des dispositifs régionaux est en cours d'actualisation sur le site du CRES

2/ Dans le cadre de l'amélioration des pratiques et des connaissances des acteurs engagés dans les démarches de santé dans les territoires

- Le CRES a poursuivi sa participation aux Bureaux de la Fabrique Territoires Santé afin de participer à des temps d'échanges et de réflexion sur le déploiement des dynamiques territoriales de santé (CLS et ASV)
- Des temps d'échanges en visio et une bibliothèque de ressources partagées sont proposés aux coordinateurs et coordinatrices des dispositifs de la région afin de les accompagner dans leur prise de poste. Afin de renforcer cet accompagnement, une formation dédiée, en partenariat avec l'EHESP, est en cours de déploiement.
- Une journée régionale consacrée à la **«participation citoyenne en santé »** a eu lieu en juillet 2025. Cette journée organisée par le CRES avec le soutien de l'ARS PACA et de la DREETS, a mobilisé près de 80 participants aux profils variés issus de toute la région : coordinateurs de dispositifs territoriaux, élus locaux, professionnels de santé, représentants associatifs, chargés de mission.

Financeurs

- ARS et DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

La journée s'est articulée autour de trois dimensions complémentaires : une approche conceptuelle avec la plénière d'ouverture posant les fondements théoriques ; un regard pragmatique à travers la table ronde donnant la parole aux acteurs de terrain ; une dimension opérationnelle avec les ateliers méthodologiques fournissant des outils concrets.

3/ Afin d'accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des contrats locaux de la santé, une vidéo de promotion des CLS a été diffusée à l'automne 2025 en lien avec l'ARS

https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/dynamiques-territoriales-de-sante/nos-activites-dynamiques-territoriales-de-sante/contrats-locaux-de-sante--de-nombreux-atouts-pour-les-collectivites

Mission socle · 6 RELAYER LES CAMPAGNES

A MOIS SANS TABAC 2025

Chiffres-clés

- Près de **56** structures partenaires participant aux comités de pilotage
- Plus de **175** actions organisées en région en 2025
- **121** structures mobilisées

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mois sans tabac s'inspire du dispositif anglais Stoptober mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée 1 mois. À l'issue de ce mois, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative. En France, Mois sans tabac est déployé depuis 2016 sous l'égide du ministère de la Santé, de l'Assurance maladie et de Santé Publique France.

La campagne comporte deux temps successifs :

- Le mois qui précède l'événement (octobre) est consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période permettent de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac à venir et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication sont mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs en région.
- Le mois de l'opération (novembre) est dédié à la mise en place des actions de communication et de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions ont pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourage dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité sont mises en œuvre par des acteurs locaux.

Une phase de clôture en décembre est proposée pour inciter les ex-fumeurs à continuer leur arrêt au-delà du Mois sans tabac.

La campagne de 2025 a enregistré un total de **117.568 inscrits, un chiffre en baisse de 12% par rapport à 2024. La région totalise 9.513 personnes inscrites, contre 11.529 inscriptions l'année d'avant**.

Malgré la baisse du nombre d'inscrits, la notoriété de la campagne (en termes de mémorisation, reconnaissance des contenus média, perception, impact perçu sur le changement de comportement…) atteint un niveau encore très élevé depuis 2016. La campagne 2025 est identifiée comme un dispositif pour arrêter de fumer et incite au changement de comportement, avec un impact médiatique sur les inégalités sociales qui semble maîtrisé.

Cette édition 2025 a été marquée par des opérations spéciales :

- La reconduction d'actions de terrain (stands) dans des centres commerciaux
- Le renouvellement du partenariat avec le groupe M6 et l'émission « la France a un incroyable talent » ainsi qu'avec les magasins GIFI

En région, le CRES est ambassadeur de Mois sans tabac pour la 9ème année consécutive, en partenariat étroit avec l'ARS PACA et Santé publique France.
Ses objectifs sont de relayer et déployer la campagne en région. Pour cela, différentes missions ont été menées :

Communication à destination du public

- Communication à travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram), et animation par une tabacologue du groupe Facebook « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Moissanstabac », pour soutenir et accompagner les personnes qui se sont lancées dans le défi
- Communication sur les actions des acteurs de terrain dans la région
- Animation de 2 stands dans des centres commerciaux en octobre 2025 :
  Ces stands disposaient d'un espace confidentiel pour des entretiens avec un tabacologue, d'un écran TV avec la diffusion des spots et messages de la campagne, d'une tablette pour faire découvrir au public le site Tabac Info service et s'inscrire à la campagne, mais aussi de diffusion de documentation et de goodies.
  Ces deux journées ont pu être réalisées grâce à différents partenaires qui ont répondu présents :
  - Pour le stand à Auchan Le Pontet dans le 84
  - Pour le stand au Carrefour de Draguignan dans le 83

Au total, ce sont une soixantaine de personnes qui sont passées sur chacun des deux stands, dont une vingtaine de personnes qui ont pu bénéficier d'un entretien avec un tabacologue.

Communication à destination des professionnels de terrain

- Présentation du dispositif et de ses outils au travers de 3 réunions du comité de pilotage en région
- Les comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES/CoDEPS13) et l'association le Souffle 84 ont participé activement à cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux et relais de la campagne dans leur communication
- Communication sur l'ensemble des supports de communication du CRES : site Mois sans tabac régional, lettres d'information et flash infos Mois sans tabac…
- Conception de goodies, des balles antistress et des tirelires et envoi aux acteurs pour leurs actions de terrain

Accompagnement des acteurs de terrain

- Accompagnement méthodologique pour la mise en place des actions de terrain, en partenariat avec les CoDES/CoDEPS13
- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation en partenariat avec le réseau CODES/CoDEPS13 et le Souffle 84, portant sur différentes thématiques :
  - Entretien motivationnel
  - Prescription des traitements de substitution nicotiniques
  - Repérage précoce et intervention brève
  - Alimentation et sevrage tabagique
  - Thérapies cognitivo-comportementales

Au total ce sont **101 professionnels** qui ont été formés, sensibilisés et accompagnés en région pour la campagne 2025

- Organisation de 2 webinaires Mois Sans tabac, en ligne sur le site du CRES

Webinaire 1 : « Arrêt du tabac, alimentation et prise de poids », le 21 novembre 2025 (2 heures)
Avec Carole Cantayré, nutritionniste, psychothérapeute et formatrice, pour une intervention portant sur le lien entre arrêt du tabac, alimentation et prise de poids.
La prise de poids associée au sevrage tabagique constitue aujourd'hui un frein important pour de nombreux fumeurs et fumeuses. Ce webinaire a permis d'aborder cet enjeu sous différents angles, notamment les inégalités qui y sont liées et les idées reçues à déconstruire, afin de mieux accompagner les personnes dans leur démarche d'arrêt.

Participation : 27 personnes inscrites

Webinaire 2 : « Du tabac au marché de la nicotine : enjeux sanitaires, stratégies marketing et réponses réglementaires (françaises et européennes) », le 16 janvier 2026 (2 heures)
Avec Clémence Cagnat, administratrice du Souffle 84–CDMR de Vaucluse, vice-présidente du réseau de lutte contre les maladies respiratoires (CNMR) et secrétaire générale du CODES 84.
Ce webinaire a permis d'éclairer les évolutions récentes du marché des produits nicotiniques (puffs, sachets de nicotine, tabac chauffé). Il a également abordé les stratégies marketing des industriels, notamment en direction des jeunes, ainsi que les connaissances actuelles sur les risques sanitaires et le cadre réglementaire en France et en Europe.
Un temps fort pour les professionnels souhaitant renforcer leurs connaissances et adapter leurs pratiques de prévention face à ces nouvelles formes de dépendance.

Participation : 35 personnes inscrites

- Organisation d'un challenge inter-structures

En 2025, le CRES a reconduit le challenge inter-structures, à l'instar d'autres régions ambassadrices.

Il s'agit d'un défi lancé à l'ensemble des structures de la région, pour constituer des équipes qui répondront à différentes épreuves lors du Mois sans tabac : des défis simples, rapides, créatifs et ludiques autour de la question du tabac.

Les objectifs étaient :

- De soutenir des collègues, des patients, des usagers… qui souhaitent arrêter de fumer pendant le Mois sans Tabac
- De soutenir la campagne, avec un engagement collectif sur la région.

Pendant 3 semaines du mois de novembre, chaque lundi, un défi ludique et simple, faisant appel à l'esprit d'équipe, a été envoyé aux équipes participantes.

Au total, 9 équipes ont participé et 1 équipe a été désignée gagnante à l'issue du challenge et a été récompensée.

- Mise à disposition de données bibliographiques

En partenariat avec ARCA Sud, des bibliographies thématiques, à destination des acteurs, ont été produites pour chacune des réunions régionales.

Évaluation des actions en région :

Cette année 175 actions ont été enregistrées (au 31 mars 2026) sur la base de données Oscars Mois sans tabac en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, menées par 121 acteurs.

Oscars Mois sans tabac

Depuis 2016, à la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS recense les acteurs et les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Mois sans tabac. Début avril 2026, ce module recense 11.245 acteurs et 31.178 actions. Bien que le recensement ne soit pas exhaustif, les données saisies permettent une évaluation régionale pour les ambassadeurs et une évaluation nationale pour Santé publique France.

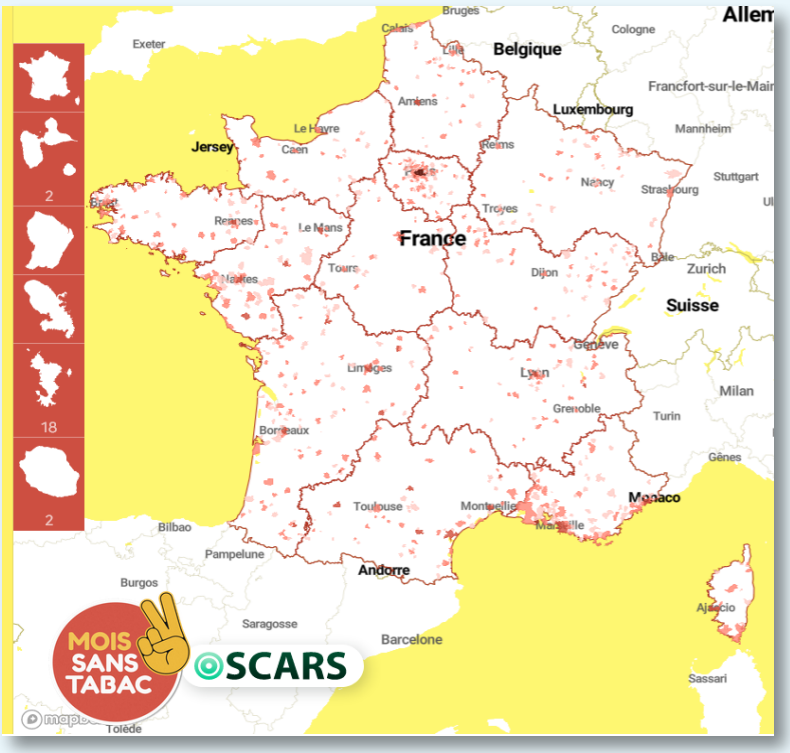

Lien national :
http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national

B LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION ET AUTRES ACTIVITÉS VACCINATION

Chiffres-clés

- **149** actions de promotion de la vaccination réalisées durant la Semaine européenne de la vaccination 2025, par 152 partenaires
- **1** newsletter sur la vaccination envoyée tous les deux mois à 1400 destinataires
- **2400** professionnels de santé inscrits au e-learning sur la vaccination en 2025
- **4** webinaires sur l'actualité de la vaccination
- **2** formations à l'entretien motivationnel en vaccination

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination, associant de nombreux partenaires.
De nombreux outils de promotion de la vaccination ont été mis en place par le CRES à destination des professionnels de santé.

1 – La Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2025

La Semaine européenne de la vaccination s'est déroulée du 27 avril au 3 mai 2025.
L'organisation a été similaire aux années précédentes, avec une participation du CRES et de l'ARS aux réunions nationales de Santé publique France et du ministère de la Santé, l'organisation d'un comité de pilotage régional (en visioconférence) et la mobilisation dans les départements avec les CoDES et les délégations territoriales de l'ARS.

Le thème de **« la vaccination des seniors »** avait été retenu comme priorité nationale.
152 partenaires se sont mobilisés en 2025 pour rappeler les enjeux de la vaccination en général : services de l'État, villes, organismes d'assurance maladie, URPS et Ordres, conseils départementaux et PMI, Éducation nationale, IFSI, centres de vaccination, associations, établissements de santé, structures d'accueil de personnes âgées… De nombreuses maisons de santé pluriprofessionnelles et CPTS ont rejoint les comités de pilotage lors des dernières éditions.
149 actions ont été déployées dans les six départements auprès du grand public ou des professionnels de santé : actions d'information / sensibilisation sur la vaccination en majorité, mais aussi actions de relais des messages et des outils de la SEV, ou encore actions de vaccination hors les murs et quelques conférences en présentiel ou en ligne.
Outre la mobilisation régionale, le CRES a mené des actions de communication sur les réseaux sociaux, dans ses outils de communication (site, newsletter), organisé un webinaire sur les nouveautés du calendrier vaccinal, mis en ligne le calendrier vaccinal interactif 2025, animé 2 sessions de formation à l'entretien motivationnel en vaccination pour les partenaires…

17 questionnaires d'évaluation ont été retournés. Les partenaires ont pu mener à bien les actions envisagées sans difficultés à 70%. Ils s'estiment satisfaits (47%) ou très satisfaits (42%) de l'édition 2025.
Les points forts identifiés : les partenariats, les outils, la sortie de la stratégie nationale vaccination 2025/2030 …
Les points faibles : l'insuffisances des outils disponibles à la commande, la date, la difficulté à toucher les parents.

2 – Accompagnement de l'ARS dans l'animation des groupes de travail issus de sa feuille de route (nouveau)

En 2025 le CRES a accompagné l'ARS dans l'organisation de son nouveau comité de pilotage régional sur la vaccination, issu de sa feuille de route vaccination 2025/2030.
Il a également été sollicité pour coanimer 4 groupes de travail thématiques organisés avec les acteurs de la vaccination de la région, pour prioriser des actions opérationnelles et nourrir la feuille de route régionale. 12 réunions se sont ainsi tenues de décembre 2025 à mars 2026.

3 – Diffusion d'un outil d'information pour les professionnels de la vaccination en région

Le CRES réalise au quotidien une veille documentaire sur l'actualité de la vaccination, qui fait l'objet d'une newsletter tous les deux mois, à destination des professionnels de santé de la région.
L'objectif est d'améliorer l'information sur les enjeux de la vaccination. S'y abonner permet de retrouver un point sur les derniers communiqués, rapports, études, données probantes, initiatives, outils, ressources…
6 numéros ont été réalisés en 2025, et diffusés à 1400 destinataires acteurs de la vaccination.

4 - Gestion d'un e-learning sur la vaccination www.formationvaccinationpaca.fr

Depuis 2019, une nouvelle version du e-learning du CRES, de l'ARS et de l'ORS PACA est proposée, avec une solution technique adaptée aux besoins et des contenus régulièrement mis à jour.

Il s'agit d'un cours en ligne pour les professionnels de santé comprenant des vidéos et des quiz d'évaluation des connaissances répartis en 5 modules, 27 vidéos pour 10 heures de contenus :

- La vaccination en général
- La vaccination en pratique
- La politique vaccinale en France
- Les vaccins
- L'entretien motivationnel

En 2025, deux nouvelles vidéos ont été tournées : sur la vaccination des personnes âgées, et sur la vaccination contre les pneumocoques (mise à jour). Les quiz ont également été mis à jour.

Fin 2025, 7450 inscrits sont enregistrés, **soit 2400 en un an**, un chiffre beaucoup plus élevé que les années précédentes.

- Profession : les élèves infirmiers ont été particulièrement représentés en 2025, de la France entière (50% contre 10% habituellement), puis les infirmiers 25% ; médecins 11%, pharmaciens 5%, sage-femmes 1%, autres (préparateurs, étudiants médecine et pharmacie, cadres de santé, IPA, chargés de projets, dentistes…)
- 1600 questionnaires d'évaluation ont été enregistrés en 2025. La note totale attribuée au e-learning est de **4,3 sur 5, stable**.
- L'utilisation jugée facile pour plus de 98,3% ; le cours permet de mettre à jour et d'améliorer les connaissances sur la vaccination, de faciliter l'argumentation auprès de sa patientèle, de s'approprier le calendrier vaccinal, et de répondre aux questions les plus fréquemment posées (notes de 4,2 à 4,5)
- La mise à jour des contenus est un point particulièrement important pour les participants.

5 – Organisation de 4 webinaires par an

Le CRES propose depuis la crise sanitaire des webinaires réguliers sur l'actualité de la vaccination.

4 ont été organisés en 2025, en direct, avec des experts de la vaccination, en partenariat avec l'ARS PACA :

- **Les nouveautés du calendrier vaccinal 2025**, Dr Eugénie d'Alessandro, SCHS de Salon de Provence, Centre Norbert Elias, EHESS, Marseille, le 24 avril 2025
- **Les nouvelles obligations vaccinales méningocoques B et ACWY**, Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard Lyon 1, le 27 mai 2025
- **La vaccination des voyageurs**, Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard Lyon 1, le 1er juillet 2025
- **La vaccination contre le VRS**, Dr Philippe Minodier, Chef de service médecine et chirurgie infantiles, Hôpital nord, AP-HM, le 6 novembre 2025

Les participants (527 inscrits, 200 participants lors des live) ont reçu une bibliographie pour accompagner les webinaires.

Les webinaires sont disponibles en replay sur la chaine Youtube et le site internet du CRES.

6 – Déploiement de formations à l'entretien motivationnel en vaccination (nouveau)

Une nouvelle offre de formations à l'EM en vaccination a été proposée en 2025. Avec plusieurs formats :

- Une sensibilisation d'un jour
- Une formation de niveau 1 de deux jours
- Des ½ journées de sensibilisation en intra à la demande

3 journées ont ainsi été organisées en 2025, pour 18 participants.

Mission socle • 7 DÉVELOPPER ET INNOVER

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

A GRAAP

À l'occasion du travail régional conduit autour des nouvelles conventions avec l'ARS, les 7 comités ont co-construit avec les membres du Groupe Régional d'Accompagnement des Actions Prometteuses (GRAAP) un projet structurant de déploiement des activités de repérage, de valorisation et d'accompagnement des actions régionales en promotion de la santé, soumis à l'ARS.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs années autour du courtage de connaissances, de l'usage des données probantes et de la valorisation des actions menées en région PACA. Il vise, sur la période 2025-2028, à mettre en œuvre un dispositif régional permettant d'améliorer la qualité et l'efficacité des actions de promotion de la santé, à travers cinq axes : structurer et animer le groupe, repérer et valoriser les actions, accompagner les actions vers des démarches prometteuses, produire des savoirs utiles à l'action et former à l'utilisation des données probantes.
Le GRAAP intégré à la mission socle 7 pour le CRES, ne l'est pas pour l'ensemble des comités mobilisés pour l'action.
En 2025, le groupe a poursuivi les travaux déjà engagés lors de la formation à la capitalisation suivie en 2024. **Quatre fiches de capitalisation ont été produites, dont deux ont été publiées en 2025 sur le site de la SFSP** :

- Savoir être et vivre ensemble au contact de la nature : l'éco-citoyenneté au service des compétences psychosociales de l'enfant
- Santé nutritionnelle des gens du voyage, stationnant sur les aires d'accueil d'Aix-en-Provence

Cette dynamique a permis de consolider la reconnaissance des expériences de terrain, de renforcer les liens entre acteurs institutionnels, de recherche et de terrain, et de préparer une nouvelle phase de travail collectif.

La fin de l'année 2025 a également marqué une étape de recomposition du groupe régional, favorable au lancement d'une nouvelle dynamique en 2026. Celle-ci sera centrée sur la validation des documents de travail produits, la reprise des échanges partenariaux et la définition de nouveaux objectifs partagés, dans la continuité du projet de structuration du GRAAP et de ses missions de valorisation des actions prometteuses en région, en concertation avec l'ARS.

B CAPITALISATION

La capitalisation des expériences en promotion de la santé (PPS) s'inscrit dans une démarche scientifique visant à produire des données probantes à partir des pratiques de terrain. Elle s'appuie sur les travaux nationaux du groupe Inspir'ID piloté par la Direction générale de la santé (DGS), et est déployée par la Société française de santé publique (SFSP) et la Fédération Promotion Santé.
Dans ce cadre, le CRES contribue à l'organisation et à la mise en œuvre de cette démarche à l'échelle régionale et départementale.
Les objectifs poursuivis en 2025 étaient triples :

- Organiser et animer une formation à la capitalisation,
- Renforcer les compétences internes par la formation,
- Participer aux dynamiques nationales d'échanges et de production collective.

En 2025, l'ensemble des objectifs fixés a été atteint. Le CRES a coorganisé et coanimé, avec la SFSP, une formation à la capitalisation (Cap's) d'une durée de 3,5 jours, permettant l'engagement de **8 démarches de capitalisation.** La formation comprend également un accompagnement intersession (échanges, relectures, analyses critiques des productions), garantissant la qualité méthodologique des travaux engagés.
Deux professionnelles du CRES ont participé à cette formation en 2025, portant à 4 le nombre de personnes formées au sein de la structure, ce qui renforce les capacités internes de capitalisation et d'accompagnement à la capitalisation.
Enfin, le CRES a pris part aux travaux nationaux, notamment au groupe dédié à l'analyse transversale, ainsi qu'aux espaces d'échanges de pratiques pilotés par la SFSP.
En 2026, cette dynamique se poursuivra, notamment à travers la participation à la formation de formatrices et formateurs et à l'animation nationale du dispositif.

C DONNÉES PROBANTES

Dans le cadre de la mission 7, « Développer et innover », l'animation et la structuration du réseau régional s'inscrivent dans une dynamique de **renforcement des pratiques fondées sur les données probantes et de développement du courtage de connaissances en promotion de la santé**. Cette mission vise à accompagner les acteurs du réseau des 7 comités dans l'évolution de leurs pratiques, en soutenant le développement de compétences, d'outils et d'actions intégrant ces approches.

En 2025, deux objectifs principaux ont guidé l'action :

- Organiser et animer les comités techniques « Développer et innover »,
- Contribuer à l'élaboration de guides d'implantation pour des programmes régionaux portés par le réseau.

L'action s'est traduite par l'organisation de deux journées de comités techniques, en janvier et en avril, qui ont permis d'aborder de manière structurée les enjeux liés au courtage de connaissances ainsi que l'organisation des activités du réseau dans le cadre des nouvelles missions socles.

Ces temps collectifs ont favorisé les échanges de pratiques et la réflexion stratégique entre les membres du réseau. En appui à ces travaux, une carte mentale a été élaborée afin de proposer un support d'aide à la décision à destination du comité de direction des 7 comités.

En 2026, les perspectives visent à consolider cette dynamique, notamment à travers la valorisation des travaux issus de la formation aux données probantes, avec la production envisagée d'une note de position, d'un article scientifique en lien avec les formatrices et formateurs, ainsi que d'un outil opérationnel à destination du réseau.

D KIT CAP

Le programme Kit CAP vise à déployer, au niveau local et en lien avec la coordination régionale, un accompagnement à la mise en œuvre d'une politique globale de promotion de la santé dans les écoles.
Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des équipes éducatives et des partenaires locaux, en appui à la labellisation « École promotrice de santé » et à l'intégration plus large des enjeux de santé dans le cadre scolaire. En 2025, les objectifs portaient sur la coordination du déploiement régional, l'accompagnement des écoles, l'évaluation du projet et sa valorisation.

En 2025, plusieurs actions ont été menées localement.
À Veynes, le CRES et le CoDES 05 ont accompagné le rapprochement avec des partenaires extérieurs, comme le centre social, et sont intervenus auprès des parents lors du cross de l'école afin de valoriser la labellisation « École promotrice de santé » ainsi que le projet Kit CAP.
À Marseille, le CRES a poursuivi son travail en lien avec la Ville, qui déploie un dispositif « École favorable à la santé » auquel l'école Clair Soleil participe.
Le projet est également inscrit dans le contrat local de santé de la ville de **Nice.**

L'évaluation du projet a été engagée, en lien avec la Chaire Unesco, avec une première phase d'analyse permettant d'identifier les conditions de stabilisation et de déploiement du dispositif sur plusieurs écoles. Par ailleurs, l'objectif de valorisation a été atteint, notamment à l'occasion de la remise du label « École promotrice de santé » à l'école de Veynes, événement au cours duquel le projet Kit CAP a été valorisé auprès du rectorat Aix-Marseille. L'année 2025 a ainsi permis de mettre en évidence à la fois l'intérêt du dispositif et les limites liées à son financement.

En 2026, le projet sera retravaillé à partir de cette phase expérimentale afin de proposer un modèle plus structuré, orienté vers une offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage en promotion de la santé.

E DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES ET DES CPS PAC'APTITUDE

DISPOSITIF PAC'APTITUDE :

une création pour répondre à la stratégie ministérielle en faveur du développement des CPS

Objectifs du dispositif

- **Co-construire**, avec le réseau CRES-CODES/CODEPS, un dispositif régional CAP'APTITUDE pour transférer l'expertise sur les compétences psychosociales
- **Formaliser** par écrit les missions du dispositif
- **Organiser** les temps de travail entre les membres du réseau pour co-constuire le volet opérationnel du dispositif
- **Participer** à la dynamique régionale et nationale sur les CPS en lien avec la stratégie interministérielle d'août 2022

Le dispositif CPS, porté par le réseau CRES-CODES/CODEPS en PACA, vise à soutenir la stratégie nationale, renforcer les compétences des professionnel·les locaux, encourager leur collaboration, mutualiser les pratiques et améliorer la qualité des actions CPS dans la région.

Un groupe de travail coordonne actuellement la structuration et le déploiement de l'expertise régionale lors de réunions collectives.

Un premier document détaillant la structuration du dispositif (missions et rôles des différents acteurs du réseau) a été finalisé et adressé à L'ARS.

Le dispositif PAC APTITUDE intègre dans son volet opérationnel la mise en place des comités territoriaux à l'échelle départementale, et leur animation en soutien aux institutions.

Le projet relatif au dispositif PAC'APTITUDE sera transmis à l'ARS dans sa version finalisée en 2026.

Partie-2

LES PROGRAMMES RÉGIONAUX

1 SANTÉ ENVIRONNEMENT

A FONDS DOCUMENTAIRE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Chiffres-clés

- **412** nouveaux articles publiés en 2025 dans le Fil
- **3** lettres du Fil-à-fil publiées
- **6.120** références disponibles dans le Filon et le Fil'Ou
- **32** portraits d'acteurs dans les Profils
- **2** nouveaux numéros de la Bobine

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis 2010, le CRES et le CYPRES, dans le cadre du Plan régional santé environnement, conçoivent et diffusent des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.
Ils ont ainsi conçu un site, **le Filin.org**, avec plusieurs entrées.
Le Filin a beaucoup évolué au fil des années. Il offre régulièrement de nouvelles fonctionnalités. La page d'accueil a été réorganisée et propose une série de 10 pages thématiques :

- Qualité de l'air
- Alimentation durable
- Environnement sonore
- Changement climatique et santé
- Déchets
- Qualité de l'eau
- Nature et santé
- Lutte anti vectorielle
- Risques majeurs
- Urbanisme & santé

Il est également possible de créer un espace personnel permettant de conserver et classer ses pages favorites. La nouvelle version est responsive design, adaptée à tous les supports, ordinateurs, smartphones et tablettes. Le Filin bénéficie d'une mise à jour régulière et complète pour l'ensemble de ses fonctionnalités :

Le Fil (actualité), **Au Fil de l'eau** (agenda)
En 2025, 412 nouveaux articles publiés (7.301 en totalité)
7.000 visiteurs se sont connectés en 2025 pour 14.000 pages vues
Un compte LinkedIn a été créé en octobre 2024 pour succéder à un compte X (ex Twitter).

Le Fil-à-Fil (lettres électroniques thématiques)
3 lettres ont été diffusées en 2025 à 5.257 acteurs de la santé environnement :

- **N° 43 - Janvier 2026 - Alimentation durable et santé environnement**

Avec les contributions de la DRAAF PACA, du GRAINE, du CRES, d'Alim'Mater, de la Communauté de Communes du Pays de Fayence et du Groupement des acteurs et professionnels de santé - GAPS

- **N° 42 - Septembre 2025 - Changement climatique et santé environnement**

Avec les contributions du GREC-Sud, de l'ARS PACA, de la Région Sud

- **N° 41 - Janvier 2025 - Santé des jeunes et santé environnement**

Avec les contributions de l'ARS PACA, de la Région Sud, du Graine Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Ville de Marseille, et avec la relecture de l'ORS Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Filon (littérature) : 6.155 références disponibles, mises à jour tous les mois. Désormais, la recherche est facilitée par un champ « descripteurs » et la mise à disposition d'un « panier ».

Les Profils (répertoire) : 130 acteurs, mise à jour annuelle en cours, en lien avec :
32 portraits d'acteurs
31 portraits d'actions

La Bobine (sélections bibliographiques) :
2 numéros ont été publiés en 2025

- **Bobine n° 24** « One health / Une seule santé », décembre 2025
- **Bobine n° 23** « La qualité de l'air intérieur et le radon », juin 2025

250 exemplaires sont imprimés par numéro.

Le Fil'Ou (outils pédagogiques) :
152 outils y sont référencés.

« Santé environnement » est la première thématique de recherches documentaires au CRES.
73 prêts ont été effectués en 2025 (dont 41 d'outils pédagogiques).

De nombreuses bibliographies ont été réalisées pour les projets du CRES :

- Pour les Journées de professionnalisation organisées avec le GRAINE, bibliographie «Changement climatique et santé environnementale» 27 et 28 février 2025; bibliographie "Risques chimiques et santé environnement" 15 et 16 mai 2025 ; bibliographie « La santé environnement : de quoi parle-t-on ? » 10 et 11 juillet 2025 accompagnées d'une présentation des ressources en santé environnement et d'un stand de documentation.
- Pour le programme Écoute tes oreilles, à destination des futurs enseignants (INSPE) en avril 2025, Bibliographie Écoute tes oreilles - Avril 2025 puis des éducateurs et des binômes enseignant-infirmier, en décembre 2025 et en janvier 2026.
- Pour accompagner les webinaires du CRES (bibliographies et interventions) :

  Webinaire « Vers une alimentation durable, saine et accessible dans les territoires », décembre 2025

  Webinaire « Prévention des risques chimiques en milieu professionnel », novembre 2025

  Webinaire « Comprendre l'éco-anxiété pour bien agir », octobre et novembre 2025

  Webinaire de présentation de « l'outil pédagogique Rallye Mouskit », juin 2025

  Webinaire « Vers une alimentation durable et de qualité pour tous », (juillet et octobre 2025)

  Webinaire du « réseau régional EDUC'Alim », novembre 2025.
- Pour la formation Fresque One Health, juin 2025
- Pour le projet « Écoles promotrices de santé One Health » et Ville de Marseille – One Health, mars 2025
- Pour la formation « démarche écoresponsable en exercice coordonné », septembre 2025
- Pour le réseau régional EDUC'Alim : journées de professionnalisation. Niveau initial en mai 2025 et niveau approfondissement en septembre 2025. Bibliographie et stand pour le colloque du 13 mars 2025.
- Journée CidB « Les jeunes et le bruit » novembre 2025
- Salon régional de l'écoconception des soins « soigner sans nuire » décembre 2025

La documentaliste en santé environnement du CRES a été sollicitée en novembre par le CoDES 04 pour tenir un stand pour son colloque : « L'environnement et la santé au sein de nos villes : quelles combinaisons possibles ? ».

Elle accompagne les activités en santé environnement au CRES, en interne et en externe. Elle participe à différents groupes de travail et représente le CRES pour l'axe santé environnement pour les groupes de travail de la Fédération Promotion Santé.

B www.celester.org : UN SITE POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Chiffres-clés

- **11 thématiques en santé environnement**
- **11 témoignages** : Grand-Avignon, Département des Hautes-Alpes, Turriers, Miramas, Carpentras, Nice, communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez – Ramatuelle, Hyères, Mouans-Sartoux, Région Sud (nouveau)

Financeur

- Région Sud

Le CRES, dans le cadre du PRSE 3, soutenu par le Conseil régional et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conçu le site internet *www.celester.org* en 2019. Ce dernier fait suite à la parution en mai 2019 d'un guide méthodologique, « L'état des lieux en santé environnementale », réalisé par l'Observatoire régional de la santé et mis à la disposition des collectivités pour faciliter leur implication en santé environnement et l'intégration de cette thématique dans les politiques locales.

Le site internet Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERritoires) a pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement.
Il propose trois entrées : **thématique, géographique et méthodologique**.

Celester.org propose en ligne un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication).

Chaque point méthodologique est illustré par des témoignages de collectivités sur **11 thématiques : air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable**.

Les témoignages se présentent sous forme de vidéos d'un technicien et/ou d'un élu, accompagnées du texte de leur interview et de bibliographies thématiques permettant d'aller plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre des projets.

Un nouveau témoignage : une la campagne de prévention des risques auditifs

Le CRES a réalisé un témoignage sur la thématique Bruit dans lequel Arsud présente la campagne de sensibilisation aux risques auditifs à destination des lycéens et des apprentis « Trop Puissant » initiée par la Région Sud. Le témoignage vidéo a été réalisé lors d'un concert « Trop Puissant » à la Cité de la musique à Marseille.

Transition écologique des établissements de santé : appui à l'accompagnement

En 2025, lors des journées de professionnalisation en santé environnement « Changement climatique et santé environnement » proposées par le CRES en partenariat avec le GRAINE, une intervention sur la transition écologique des établissements de santé a été proposée afin de sensibiliser les participants à ce sujet.

Dans le cadre du module « La santé environnementale : de quoi parle-t-on ? » une sensibilisation à l'impact carbone du secteur de la santé et de sa nécessaire transformation écologique vers de nouvelles pratiques de soins plus éco-responsables a été proposée.

Financeur

- Région Sud

C JOURNÉES DE PROFESSIONNALISATION À L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENT

Chiffres-clés

- **3** modules programmés en 2025
- **55** participants au total
- **4** à **7** intervenants par module de formation

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la douzième année consécutive, trois modules de journées de professionnalisation en santé environnement et à l'éducation à la santé environnement sur les thèmes :

- Changement climatique et santé environnement, les 27 et 28 février 2025
- Risques chimiques et santé environnement, les 15 et 16 mai 2025
- Santé environnement : de quoi parle-t'on ?, les 10 et 11 juillet 2025

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels-relais sur la région.

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du CRES et du GRAINE.

Pour chaque module, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, au cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP-BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand-ressources sur toute la durée des formations.

D DES WEBINAIRES EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Chiffres-clés

- **5** réunions en ligne en 2025
- **3** intervenants experts

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une série de 3 webinaires a été proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement en 2025 :

- « Comprendre l'éco-anxiété pour bien agir », les 14 octobre et 18 novembre 2025
- « Prévention des risques chimiques en milieu professionnel », le 4 novembre 2025
- « Vers une alimentation durable, saine et accessible dans les territoires » les 11 et 18 décembre 2025

Déroulement

L'heure de direct commence par une présentation de l'intervenant et des objectifs du webinaire. Le diaporama commenté par l'intervenant est alors diffusé auprès des participants pendant 40 minutes environ.

Les participants posent des questions à l'intervenant par écrit en direct et celui-ci y répond pendant les vingt dernières minutes.

Les questions/réponses posées durant le webinaire sont retranscrites sous forme d'une « foire aux questions ».

Une sélection bibliographique et des ressources pédagogiques sont proposées à l'occasion de chaque webinaire. Le diaporama, la « foire aux questions » et les vidéos des webinaires sont ensuite mises en ligne sur le site et la chaîne Youtube du CRES pour être accessibles au plus grand nombre au-delà du direct.

Webinaire : « Comprendre l'éco-anxiété pour bien agir »

Avec l'intervention de Pierre-Eric Sutter, Dirigeant d'Econoïa, Directeur de l'OBSECA (Observatoire de l'éco-anxiété), Président de la Maison des éco-anxieux, psychologue et enseignant-chercheur en duplex.

Objectif : faire comprendre l'éco-anxiété et présenter comment agir de façon appropriée auprès des éco-anxieux.

270 inscrits - 135 participants sur les 2 sessions

Webinaire : « Prévention des risques chimiques en milieu professionnel »

Avec l'intervention de Raphaël Chevallier, Ingénieur de prévention et chef de projet Plan Régional Santé Travail de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Objectif : Présenter les cadres réglementaires européens permettent la mise sur le marché de ces substances, et les obligations du Code du travail auxquelles l'employeur doit répondre en matière de prévention des risques chimiques des travailleurs.

44 inscrits - 27 participants

Webinaire : « Vers une alimentation durable, saine et accessible dans les territoires »

Avec les interventions du Dr Véronique Nègre, Pédiatre CHU de Nice et AP-HM, coordinatrice des Centres Spécialisés Obésité en région PACA, Présidente association pour la prise en charge et la prévention de l'obésité en pédiatrie et Karine Pascal-Suisse, Cheffe de pôle Politique de l'alimentation de la DRAAF PACA

Objectif : appréhender l'approche globale de l'alimentation durable et avoir une vision d'ensemble de l'organisation des acteurs de l'alimentation durable sur le territoire régional.

196 inscrits - 83 participants sur les 2 sessions

E ÉCOUTE TES OREILLES

Chiffres-clés

- **1** journée régionale de lancement
- **19** chargés de projets/éducateurs mobilisés sur la région
- **30** collèges et **130** classes sensibilisés (de la 6ème à la 3ème) sur l'année scolaire 2024-2025
- **24** infirmiers scolaires et professeurs formés en 2024-2025

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! »

Lauréat 2019 du Décibel d'argent remis par le Conseil national du bruit (CNB) qui récompense les initiatives les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore. Depuis juin 2023, le programme est inscrit au registre national des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé de Santé publique France, dans la rubrique santé environnement

En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE ont déployé en 2025 pour la dixième année la campagne « Écoute tes oreilles !» La campagne a ciblé toutes les classes du collège (de la 6ème à la 3ème). « Écoute tes oreilles ! » s'appuie sur des partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé (CODES) et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB). L'objectif principal de cette campagne est de prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents.

Les objectifs opérationnels du projet sont :

- optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
- former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF), en lien avec les rectorats
- former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale, en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Marseille
- mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de pré-adolescents dans les collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

Les activités réalisées

- Adaptation du module au nouveau public cible

La campagne de sensibilisation 2025-2026 cible un nouveau public, les élèves des classes de CM1 et CM2. Ainsi, l'âge des élèves ainsi que les types d'établissements concernés évoluent, avec un fonctionnement différent à mettre en place.

Des réunions en visioconférence ont eu lieu avec les chargés de projets des CODES de la région en janvier et mars 2025, afin d'harmoniser les objectifs dans le cadre de la rédaction du nouveau projet. A la rentrée scolaire de l'année 2025-2026, 3 journées de co-construction ont eu lieu, réparties sur 4 jours, les 25 et 26 septembre 2025 à Aix-en-Provence et 7 et 16 octobre 2025 en visioconférence, afin d'adapter le contenu des séances, le livret ainsi que le questionnaire élève au nouveau public.

- Sélection des écoles primaires et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidatures a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2025-2026. Les écoles ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne sous certaines conditions: identification d'un binôme enseignant(e)/infirmier(e) scolaire dans l'école, participation du binôme à une formation de 2 jours dispensée par le CidB, accueil du partenaire opérationnel dans l'école lors d'une réunion de préparation aux futures interventions et d'une réunion de bilan, réalisation des interventions dans plusieurs classes et réflexion sur une pérennisation de l'action sur le bruit au sein de l'école l'année suivante.

- Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations

- Journée de lancement

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée au CRES, à Marseille (en novembre 2025), qui a été l'occasion de travailler sur la posture en tant qu'intervenant.

- Formations « Bruit et santé »

Aux côtés du CidB, le CRES et le GRAINE ont assuré le bon déroulement des 2 formations

- les 17 et 18 décembre 2025 à Marseille
- les 11 et 18 décembre 2025 à Nice

Lors de ces formations, le CRES et le GRAINE ont proposé aux participants des compléments documentaires et des outils pédagogiques à exploiter auprès des collégiens. Une formation a également été dispensée auprès des futurs enseignants de l'INSPE à Marseille les 10 et 11 avril 2025.

- Mise à disposition de l'exposition « Des sons et des bruits »

Tous les collèges et les écoles peuvent emprunter auprès du CRES l'exposition du CidB «Des sons et des bruits». C'est la Métropole d'Aix-Marseille-Provence qui a mis à disposition du CRES cette exposition itinérante.

- Mise en œuvre des modules dans les départements en 2025-2026

L'objectif général du module de sensibilisation est de permettre aux élèves d'être citoyens de leur environnement sonore et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive. Ce module est réalisé en 2 fois 2h au près des classes, en CM1 et CM2 :

- une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée
- une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges...

Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action.

Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves sont appréciés par un questionnaire d'évaluation « avant/après ». Les binômes complètent également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels sont questionnés sur le processus de la campagne. Sur la campagne 2024-2025, 100% des binômes déclarent que la formation répond à leurs attentes. Ils soulignent l'intérêt des informations et l'efficacité des intervenants.

Les éléments les plus appréciés sont : la richesse des ressources, les échanges, les outils pédagogiques et le professionnalisme des intervenants.

Au terme de la formation, 95% des participants se disent prêts à mettre en place des actions sur ce thème. Concernant le déroulement du projet, 100% des binômes sont satisfaits à très satisfaits du déroulement global de la campagne. Les idées fortes retenues par les binômes sont : l'importance de la prévention sur un sujet trop souvent méconnu, la prise de conscience des élèves des risques auditifs et extra-auditifs et de l'aspect irréversible, ainsi que les moyens de s'en protéger. Ils sont 59% à avoir des idées d'actions de prévention à poursuivre dans leurs collèges l'année suivante.

Le bilan régional de la campagne 2025-2026 est prévu en juillet 2026 avec les partenaires opérationnels et vers la mi-juillet 2026 avec l'ARS et les rectorats.

F MOUSTIQUE TIGRE : LES OUTILS PÉDAGOGIQUES MOUSKIT ET RALLYE MOUSKIT

Chiffres-clés

- **200** étudiants en santé sensibilisés à l'outil Mouskit
- **23** établissements scolaires impliqués et 1938 élèves
- **Nouveau : 1** rallye mouskit pour les CLSH de la région
- Mission zéro moustique de l'ARS : plus de 250 personnes sensibilisées aux gestes de prévention

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

1/ Le Mouskit

Le kit pédagogique le Mouskit a été réalisé en 2018 par le CRES, les ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, le CH du Pays d'Aix, les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, les régions académiques Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental du Var, le CNEV, le Graine Languedoc-Roussillon et l'EID Méditerranée.

Il a pour objectifs d'améliorer les connaissances des 9-15 ans sur l'Aedes albopictus et de promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs, et fournit clés en mains des outils d'intervention. Depuis 2020 il est disponible sous forme de site web : *www.mouskit.org*.

Promotion du Mouskit dans le cadre du Service sanitaire en santé environnement

Dans le cadre du service sanitaire qui s'est déployé en santé environnement pour les étudiants en santé à la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille, le Mouskit a été choisi comme l'action de prévention unique que les étudiants ont dû mettre en œuvre en 2024-2025.

200 étudiants en santé ont ainsi été sensibilisés à l'outil Mouskit. Les séances ont été réalisées dans **23 établissements** marseillais sur la période de février à mai 2025.

Les actions de prévention ont été réalisées auprès de **1938 élèves d'écoles de Marseille** dont CM2 : 42 classes ; CM1 : 25 classes ; CE2 : 21 classes ; CE1 : 6 classes ; CP : 3 classes ; GSM : 1 classe.

En 2025-2026, le Mouskit est de nouveau proposé aux étudiants comme action de prévention.

2/ Le Rallye Mouskit

Un projet de déploiement de l'outil Mouskit pour les centres de loisirs, via un partenariat avec les Francas du Var, le CODES 83, a été mis en œuvre.

Le Rallye Mouskit, est un grand jeu destiné aux enfants de 8 à 12 ans et aux équipes d'animation afin de leur permettre d'acquérir, de manière ludique, des connaissances sur le moustique tigre et d'adopter des gestes de prévention pour s'en protéger.

Au travers de manipulations, devinettes, quiz, expériences, collages, interactions… les enfants sont invités en deux heures à découvrir le cycle de vie du moustique, les risques vectoriels, les gestes de prévention, mais aussi l'intérêt des moustiques pour l'environnement.

Pour les animateurs, chaque épreuve comporte une fiche avec les connaissances à transmettre, le déroulement de l'animation, le matériel nécessaire et les modalités de validation des connaissances.

Des supports pédagogiques et ludiques ont également été créés pour les enfants.

20 exemplaires du Rallye Mouskit ont été produits. Ils sont disponibles en prêt sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les centres de ressources des comités d'éducation pour la santé et des Francas en 2025.
Tous les contenus du Rallye Mouskit sont téléchargeables sur le site internet du CRES :
https://www.cres-paca.org/publications-du-cres/outils-pedagogiques-etudes-webinaires/le-rallye-mouskit--un-nouvel-outil-pedagogique-pour-apprendre-les-gestes-de-prevention

2 ateliers de présentation du Rallye Mouskit ont été organisés dans le Var les 19 mai et 24 juin 2025 et animés par le CODES 83 et les Francas du Var. 15 participants ont été sensibilisés à l'outil.

Un webinaire de présentation du Rallye Mouskit a été réalisé le 5 juin 2025 avec les interventions de Perrine Burdet, chargée de projets au CRES PACA, François Fusca, entomologiste au Centre hospitalier du Pays d'Aix, et Martyna Ziolkowska, chargée de projets et d'ingénierie en prévention et promotion de la santé au CODES 83.
Ce webinaire avait pour objectifs de présenter le contexte en termes de santé publique et de lutte antivectorielle, de faire découvrir les contenus du Rallye Mouskit et de proposer des techniques d'animation pour son utilisation auprès des enfants.
Le replay est disponible sur :
https://www.cres-paca.org/publications-du-cres/outils-pedagogiques-etudes-webinaires/sante-environnement--retrouvez-tous-nos-webinaires/webinaire-de-presentation-de-loutil-pedagogique-rallye-mouskit

3/ Mission zéro moustique les 27, 28, 29 juin 2025

Le CRES a coordonné la participation des CoDES lors de l'évènement « Mission zéro moustique », un évènement de mobilisation sociale contre le moustique tigre organisé par l'ARS PACA.
Les CoDES 04, CoDES 06, CODES 83 ont animé 2 stands sur 2 demi-journées lors de cet évènement sur leur territoire et **plus de 250 personnes ont été sensibilisées aux gestes de prévention** à mettre en place chaque semaine pour lutter contre la prolifération du moustique tigre.

G Urbanisme favorable à la santé : organisation d'une formation « starter »

Le CRES a été sollicité par l'ARS et la DREAL et a été financé par la Région Sud afin de poursuivre la mise en place des formations « starter » à étaler sur l'année 2025.
Ces formations « starter » ont eu pour but de permettre aux agents et élus des collectivités intéressées par la démarche d'urbanisme favorable à la santé de pouvoir s'acculturer aux pratiques de cette démarche avant que le projet retenu ne soit lancé pour faciliter plus tard son déploiement.

Plusieurs projets ont été sélectionnés par rapport aux besoins du territoire de la collectivité :

- Aubagne (13)
- Avignon (84)
- Veynes (05)

Dès 2023, le CRES s'est rapproché d'un formateur spécialisé en urbanisme favorable à la santé pour travailler la mise en place d'un programme de formation à destination des collectivités lauréates, et donc adapté au territoire concerné par le projet de chacune de ces collectivités.

Dans cet objectif, le CRES a proposé à l'ORS PACA d'intervenir lors de ces formations et de présenter un diagnostic adapté à l'échelle territoriale choisie par le projet.

Financeur

- Région Sud

Pour l'année 2025, des formations se sont tenues :

- En mars à **Aubagne**, sur la thématique de la revégétalisation de la cour de 27 écoles
- En novembre à **Veynes** sur la requalification des équipements d'accueil du plan d'eau des Iscles et des espaces publics du centre historique
- En décembre à **Avignon** sur les aménagements des îlots de fraîcheur pour l'adaptation climatique

Une des finalités principales de ces formations est de pouvoir réunir des personnes concernées par le projet, mais venant d'horizons divers et de permettre de lancer un travail collectif. Les retours des participants ont été très positifs, tandis qu'un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux participants afin de recueillir leurs remarques et leurs propositions d'amélioration.

2 NUTRITION

A RATATOUILLE ET CABRIOLES

Chiffres-clés

- Environ **600** séances animées dans plus de **300** classes de plus de **60** écoles, auprès de **7000** élèves de la petite à la grande section

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

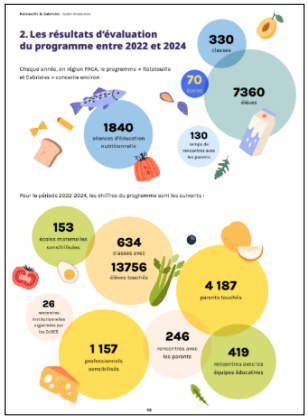

En 2012, l'ARS PACA a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9 % des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7 % en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Éducation nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES/CoDEPS des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône, ont conçu un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents.

Ce programme, intitulé **« Ratatouille et Cabrioles »**, est déployé sur 3 années consécutives, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.

Les activités réalisées en 2025 ont été les suivantes :

➢ **Réunions régionales avec les partenaires**

Le CRES a organisé une première réunion régionale de travail sur le guide ressources en janvier, avec les CoDES/CoDEPS. L'objectif était de fixer les objectifs spécifiques définis sur 2025 et de travailler sur les perspectives de la version 2 du guide.

Une deuxième réunion a été organisée par le CRES en présentiel, avec les chargés de projet des CoDES/CoDEPS. Elle avait pour objectifs de continuer de travailler la version 2 du guide et le rétroplanning associé, évoquer la réflexion autour des modes de communication auprès des parents et enfin l'évaluation externe en vue d'une valorisation auprès de Santé publique France comme programme probant.

Le CRES a mené une troisième réunion sur le guide ressources en mai, en visio. L'objectif était de faire le point sur l'avancée de la rédaction du guide avec des sessions de relecture.

Le CRES a également organisé une réunion en présentiel en octobre avec les comités. Elle avait pour objectif de présenter le bilan 2024-2025 avec la synthèse régionale des évaluations du programme auprès des parents et de l'équipe éducative. La relecture et les modalités de publication du guide ressource ont également été discutées lors de cette réunion. Pendant cette réunion les rôles des différentes structures ont été éclaircies pour le projet d'harmonisation : chaque CoDES/CoDEPS doit faire remonter ses modalités d'implémentation qui sont ensuite mises en commun et analysées par le CRES pour une vision régionale.

Ce travail va permettre d'entamer l'harmonisation du programme en vue de son évaluation externe et de son enregistrement au registre ReperPrev de Santé publique France.

➢ **Élaboration d'une version 2 du guide ressources « Ratatouille et Cabrioles »**

En 2025, le CRES et les CoDES ont poursuivi des travaux pour l'élaboration d'un guide ressources dans une nouvelle version. L'objectif de ce guide est de présenter :

- Les concepts et fondements de l'éducation nutritionnelle en école maternelle
- Les stratégies probantes de mise en œuvre
- Le programme « Ratatouille et Cabrioles »
- Les modalités pratiques pour les professionnels

Lien : *https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/nutrition/nos-activites-en-nutrition/programme-ratatouille-et-cabrioles--le-guide-ressource-disponible*

➢ **Quelques résultats de l'évaluation de l'année scolaire 2024-2025**

- Plus de 90% des équipes éducatives ont déclaré être satisfaites à très satisfaites du programme (thématiques proposées, informations transmises, techniques d'animation, outils, écoute et échanges

avec les élèves, organisation des séances, etc.). Aucune ne s'est déclaré insatisfaite ou peu satisfaite.
- 64% des équipes éducatives ont déclaré que les ateliers développés en classe ont fait émerger de nouveaux comportements chez les enfants. C'est une évolution positive par rapport aux résultats de l'année dernière où 56% déclaraient percevoir une évolution positive.
- À la suite des ateliers, 59% des équipes éducatives ont mis ou envisagé de mettre en place des activités en lien avec la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. On constate une forte adhésion au programme et une volonté affirmée de poursuivre les activités en autonomie

Concernant les échanges avec les familles sur le programme :
- 91% des parents connaissent le programme « Ratatouille et cabrioles » (vs 71% en 2023-2024)
- 72% des parents ont déclaré que l'enfant leur a parlé d'activités réalisées à l'école sur l'alimentation et l'activité physique
- Depuis la mise en place des activités en lien avec l'alimentation à l'école, les parents observent des évolutions favorables sur le comportement alimentaire de leur enfant : 36 % déclarent que leur enfant goûte plus facilement de nouveaux aliments. Par ailleurs, un parent sur quatre estime que le programme a aidé leur enfant à boire plus facilement de l'eau, 20 % observent que leur enfant est plus actif et 20 % qu'il accepte davantage de prendre un petit déjeuner
- 25% des parents affirment que le programme a apporté quelque chose dans leur vie à domicile. La majorité indiquent que l'enfant demande de manger des légumes par exemple.

B ÉDUCATION AU GOÛT - JOURNÉE RÉGIONALE

Chiffres-clés

Depuis le lancement du réseau :
- plus de **70** acteurs recensés dans le réseau
- **9** journées de professionnalisation réalisées au niveau régional
- **3** webinaires organisés au niveau régional
- **1** colloque régional

Financeur

- DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Réseau EDUC'alim)

Le Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Réseau EDUC'alim) est co-coordonné par le CRES et le GRAINE (réseau régional pour l'éducation à l'environnement), et financé par la DRAAF Provence Alpes-Côte d'Azur. Il s'inscrit dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

Sa première phase s'est déroulée de novembre 2021 à juin 2023. Lors de cette phase 1, un pôle d'acteurs composé de 14 structures de terrain du secteur associatif et 3 structures du secteur public a été associé aux porteurs du projet, afin de mettre en place des modules de professionnalisation sur l'éducation au goût auprès de personnel scolaire et périscolaire. Outre les activités de coordination et d'animation régionale de ce pôle, le CRES et le GRAINE ont organisé des journées de professionnalisation ainsi qu'un webinaire.

La phase 2 du réseau a démarré en décembre 2023 et est prévue sur 3 ans, jusqu'en 2026. L'objectif principal est de continuer à développer une dynamique régionale permettant la mise en place d'actions en éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en favorisant la mise en place d'actions de terrain, les échanges et le partage d'expériences, l'accompagnement méthodologique et pédagogique, et la professionnalisation des acteurs du réseau afin d'essaimer les bonnes pratiques.

Les activités réalisées en 2025

Le CRES et le GRAINE ont organisé différents évènements en 2025 :

- **Un colloque régional** sur le thème **« L'alimentation durable, une histoire de goût et d'éducation »**, le 13 mars 2025 à Aix-en-Provence, a réuni des acteurs de l'éducation pour la santé et au développement durable, des professionnels de santé, de la restauration collective ainsi que des membres des collectivités de la région. Les supports des intervenants ainsi que des interviews sont disponibles sur les sites du CRES et du GRAINE.

- **Deux modules de professionnalisation organisés au niveau régional :**
  - Module « Éduquer au goût - niveau initial » le 12 mai 2025 à Aix-en-Provence, à destination de toute personne souhaitant découvrir les bases de l'éducation au goût et mener des activités sur ce thème : associations, collectivités, professionnels de santé…

- Module « Éduquer au goût - niveau approfondissement » les 18 et 19 septembre 2025 à Marseille, à destination de toute personne menant déjà des activités d'éducation au goût et souhaitant se perfectionner.

- **Une réunion de comité de pilotage** le 31 mars 2025, afin de faire un point d'étape sur l'avancée du projet (partenaires présents : DRAAF, rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, REGALIM, ADEME, CNFPT, ANEG, ARS, ADERE).

- **Un webinaire régional** le 18 novembre 2025, sur le thème : « À table avec les enfants ». Un replay de ce webinaire est disponible sur les sites du CRES et du GRAINE.

Le CRES et le GRAINE ont représenté le réseau lors de 4 réunions ou rencontres au niveau régional.

- Quelques résultats d'évaluation des actions

Le colloque régional a répondu entièrement aux attentes de 87% des participants, partiellement pour les 13% restants. Les éléments les plus appréciés sont la richesse et la diversité des contenus et des intervenants, la pluralité des acteurs du réseau présents parmi les participants ainsi que les pistes pratiques proposées pour mettre en œuvre des actions auprès de leur public cible. Les participants au colloque sollicitent pour l'année suivante des interventions sur d'autres âges que l'enfance, qui orientent le colloque 2026 vers une thématique « tout au long de la vie ».

98% des participants au webinaire régional sont satisfaits à très satisfaits. Suite au webinaire, les éléments que les participants pensent pouvoir utiliser dans leur pratique professionnelle sont : des actions sensorielles et d'éducation au goût à mener dans les restaurants scolaires, la coordination des acteurs intervenant auprès des enfants sur le temps méridien, la mise en place d'une charte ainsi que la proposition de visites de producteurs avec leurs classes aux enseignants.

C ALIMED 25

Chiffres-clés

- **1** consortium d'acteurs engagés pour la promotion de l'alimentation durable
- **1** module de sensibilisation sur l'alimentation durable
- **1** comité de pilotage
- **1** réunion de projet

Financeur

- Caisse des dépôts

Alimed 25 : Un projet de sensibilisation des professionnels et enseignants des filières agroalimentaires, agricoles et de l'hôtellerie-restauration à la thématique de l'alimentation durable

Contexte

Le CRES, en partenariat avec le GRAINE Provence Alpes-Côte d'Azur, s'investit depuis la rentrée 2024 dans un nouveau projet autour de l'alimentation durable, le projet ALIMED 25. Ce projet a vu le jour grâce à l'engagement de plusieurs acteurs autour de la thématique :

- le CMQe TIH (Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Tourisme Hôtellerie Restauration),
- le CRIPT (Réseau des établissements d'enseignement agricole de la Région Sud),
- la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt),
- l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie),
- et l'ARIA Sud (Association Régionale des Indus tries Alimentaires).

L'objectif de ce projet est de mobiliser, sensibiliser et former les professionnels et enseignants des filières agroalimentaires, agricoles et de l'hôtellerie/ restauration afin de renforcer leurs compétences sur les enjeux actuels de l'alimentation durable, pour le bénéfice des formateurs et des apprenants.

Action du CRES

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, le CRES coordonne une action de sensibilisation destinée aux enseignants des lycées professionnels des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

L'objectif est d'initier et d'approfondir leurs connaissances sur les enjeux de l'alimentation durable, qu'ils soient sociaux, économiques, culturels ou liés à la nutrition, la santé et l'environnement à travers des modules de sensibilisation.

Il s'agit de fournir des ressources et outils pédagogiques clés en main, afin de faciliter l'intégration de ces contenus dans leurs enseignements et la mise en œuvre de projets éducatifs concrets. Le CRES travaille à la mise en œuvre de cette action avec le soutien du CoDES 04 et l'association d'éducation à l'environnement, le Loubatas (Bouches-du-Rhône).

Point d'étape

Le comité de pilotage s'est réuni en octobre 2025 afin d'échanger sur les avancées de chaque action, ainsi la mise en œuvre d'un plan de communication concernant les modules de formation.

Une première analyse des référentiels de formation des enseignants a permis d'établir des propositions et d'organiser des temps d'échanges avec les Inspections académiques des deux Académies de la région. Celles-ci ont établi des recommandations concernant le module de formation : l'intégration d'un module en e-learning est souhaitée, ainsi que l'organisation d'une session par Académie. En décembre 2025, une réunion de co-construction a eu lieu avec les partenaires opérationnels (CRES, GRAINE, CoDES 04 et le Loubatas) de l'action de formation des enseignants, afin d'organiser une cohérence pédagogique des modules, ainsi qu'établir un calendrier de travail.

La finalisation et le déploiement sont prévus d'ici 2027. Une évaluation est également prévue à l'issue de chaque module afin d'évaluer les résultats de l'action.

D Webinaires : Vers une alimentation durable et de qualité pour tous

Chiffres-clés

- **190** structures du champ social sensibilisées
- **2** demi-journées de sensibilisation réalisées

Financeur

- DREETS

En 2025, dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous », le CRES et le GRAINE (réseau régional pour l'éducation à l'environnement) ont mis en place et enregistré deux webinaires sur la thématique de l'alimentation saine et durable, adaptée aux besoins de personnes en situation de précarité. Ces évènements sont financés par la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur et sont à destination des acteurs du champ social.

Les objectifs

Les objectifs des webinaires sont :

1) d'apporter des connaissances sur l'alimentation durable, son réseau, ses acteurs aux professionnels œuvrant auprès de personnes en situation de précarité ;
2) d'organiser des retours d'expériences entre pairs sur les bonnes pratiques ainsi que de présenter des outils utiles à l'organisation d'ateliers.

La finalité est de favoriser l'accès à une alimentation saine et durable à des personnes en situation de précarité alimentaire par la sensibilisation de professionnels du social aux enjeux de l'alimentation durable avec un petit budget et à la diffusion de bonnes pratiques.

Le public cible

Ce sont les acteurs, bénévoles et professionnels du secteur social en lien avec des personnes en situation de précarité alimentaire (acteurs de l'aide alimentaire, associations, épiceries sociales, banque alimentaire...), centres communaux d'action sociale (CCAS), services sociaux etc.

Les lauréats de l'appel à projets « Mieux manger pour tous » sont des publics cibles prioritaires.

Le déroulement des webinaires

Les webinaires, d'une durée de deux heures, ont eu lieu le 3 juillet 2025 et le 2 octobre 2025. Ils ont rassemblé 205 participants au total, issus de 190 structures différentes, composées majoritairement d'associations et collectivités.

Quelques résultats d'évaluation

La grande majorité des participants sont « satisfaits à très satisfaits » du contenu, du format, de la durée, de la qualité des interventions et du temps dédié aux questions réponses des webinaires.

La plupart des participants ayant répondu au questionnaire déclarent que les notions abordées sont utiles à l'amélioration de l'accès à une alimentation durable pour le public cible dans leur pratique professionnelle.

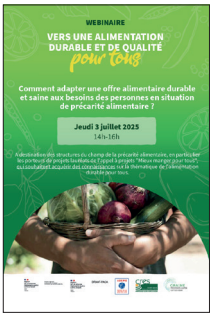

https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/sante-environnementale/webinaire-adaptation-dune-offre-alimentaire-durable-et-saine-aux-besoins-des-personnes-en-situation-de-precarite-alimentaire-le-3-juillet-2025

3 PRÉVENTION DES ADDICTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES INTERVENTIONS DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS EN MILIEU SCOLAIRE ET RÉORIENTATIONS DES ACTEURS

Dans le cadre du déploiement en France des programmes prometteurs et probants, l'ARS PACA a sollicité en 2024 l'appui du CRES PACA pour faire un état de ce type d'actions concernant la prévention des addictions en milieu scolaire grâce à un financement dédié du Fonds de lutte contre les addictions (FLCA).

Les programmes probants sont des interventions qui ont été rigoureusement évaluées : prouvées efficaces, applicables et transférables. L'applicabilité renvoie à la faisabilité alors que la transférabilité recherche aussi la reproduction des résultats. L'évaluation des interventions a été soumise à une revue critique par des experts du domaine qui ont validé ses conclusions, à la fois les résultats et les processus ayant conduit à ces résultats. Un programme prometteur n'est pas au bout de ce processus de validation mais a des bases théoriques solides et a déjà démontré des résultats.

L'état des lieux sur les programmes prometteurs ou probants, effectué grâce à une revue de la littérature, a permis d'identifier lesquels sont déployés en France afin de mettre en place une prévention des addictions en milieu scolaire efficace en région PACA. En effet, une connaissance exhaustive des programmes et une analyse critique de l'offre sont nécessaires pour comparer les différents éléments entre eux. Une analyse financière des coûts des programmes a également été effectuée lorsque les données étaient disponibles.

Trois programmes ont ainsi été retenus pour la rentrée scolaire 2025-2026 : « Unplugged », qui est déjà en partie déployé dans la région, ainsi que « P2P » et « Softpeers ».

Le programme Unplugged est destiné aux collégiens (6ème ou 5ème) et met particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac et le cannabis, avec une ouverture sur les conduites addictives liées aux écrans et aux jeux vidéo. Il se base sur le développement des compétences psychosociales des élèves. Il est mis en place en co-animation par des professionnels de prévention et des membres de l'équipe éducative (enseignants, infirmières scolaires, conseiller principal d'éducation…) pendant 12 séances d'une heure.

Financeurs

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les programmes P2P et Softpeers sont destinés aux lycéens et reposent sur l'éducation par les pairs en permettant aux jeunes d'apprendre les uns des autres et ainsi amener à un changement de comportement face au tabagisme (P2P) et aux alcoolisations rapides (Softpeers). Les lycéens volontaires pour devenir « pairs » sont accompagnés pendant 6 séances d'1h par un professionnel de la prévention formé à cet effet et créent un outil de prévention à destination des autres élèves auxquels ils le présenteront. Ces deux programmes ont été développés par Epidaure, le département de prévention de l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM), qui le déploiera en région.

Un plan de déploiement stratégique des différents programmes, complémentaires les uns des autres, a été développé pour répondre à des besoins prioritaires de certains territoires ou publics et en prenant en compte les compétences des structures porteuses.

En 2025, le CRES a accompagné le déploiement de ces programmes, et des formations des équipes sont organisées pour 2026.

4 ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE

A ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE

Contexte

La qualité de l'offre de services de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'appuie sur des pôles d'excellence reconnus à un niveau national et international, ne doit pas cacher une progression des déserts médicaux constatée dans nombre de zones rurales et dans certains quartiers des centres urbains. Face à cette situation, qui n'épargne aujourd'hui aucune région française, l'exécutif régional a souhaité donner une ambition nouvelle à sa politique de santé en s'engageant dans une démarche d'aménagement solidaire des territoires en matière d'accès aux soins.
C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

Les accompagnements méthodologiques aux Maison de santé

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont : Avignon rocade Sud, Carpentras, Digne-les-Bains, Fontvieille, Istres, La Celle / Tourves, Malpassé, Mas Blanc des Alpilles, Miramas, Nice-Moulins, Port-Saint-Louis, Ramatuelle, Sainte-Tulle, Sorgues, Sénas, Eguilles, Coudoux, Vaison la Romaine, Velaux, Estaque gare (Marseille 16ème), Saint-Cannat, Marseille Mirabeau (15ème).

Le CRES a accompagné l'équipe de Trets en 2025 vers la création de leur MSP.

Le projet Mammobile

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente des défis significatifs en matière de santé publique, notamment en ce qui concerne le dépistage des cancers. Le taux de participation aux dépistages organisés reste inférieur à la moyenne nationale, justifiant la mise en place d'un projet de mammobile pour améliorer l'accessibilité et la sensibilisation.

Le CRES a réalisé des propositions d'actions de communication et de formation sur la dimension promotions de la santé pour accompagner de déploiement du Mammobile.

Financeur

- Région Sud

Accompagnement à la transition écologique des maisons de santé

L'environnement et sa qualité constituent l'un des déterminants de notre santé, ce que l'OMS illustre par la formule « Environnement d'aujourd'hui, santé de demain ». Les urgences climatiques, énergétiques et écologiques imposent une accélération sans précédent des mesures collectives et de leur pilotage pour réduire drastiquement l'empreinte environnementale de nos activités. En effet, le système de santé doit accélérer sa transformation écologique et environnementale pour répondre aux enjeux climatiques, énergétiques et écologiques qui s'imposent à notre société.

La Région a souhaité que le CRES, en tant que centre ressources, propose un projet de **soutien et d'accompagnement à la transition écologique en soins primaires**, notamment pour les Maisons de santé. Cela s'est traduit par :

- La réalisation d'une enquête sur la sensibilité à la problématique et sur les intentions d'actions des MSP de la région
- La sensibilisation via un webinaire le 16 juin 2025 sur la transition écologique en soins primaires « Transition écologique des pratiques de soins primaires, passons à l'action ». Avec la participation du Dr Alice Baras, experte et formatrice à la démarche écoresponsable en santé et à la santé environnementale.
- L'accompagnement de 4 MSP dans la région
- Formation : 1 journée en septembre sur les données existantes et les méthodes et outils pour réaliser cette transition
- Accompagnement méthodologique et suivi personnalisé de la démarche projet dans les différents départements : MSP de Vitrolles Pierre Plantée, MSP du Champsaur, MSP de Barjols Varages, et MSP de l'Olivier à La Trinité.

B PARCOURS COORDONNÉE PJJ

Dans le prolongement du travail de modélisation réalisé en 2024, le CRES a été mandaté pour accompagner le déploiement régional des Parcours Coordonnés (PC) auprès de la Direction Interrégionale Sud-Est de la PJJ et de ses délégations territoriales.

Les missions confiées au CRES en 2025 sont triples :

- Structurer une démarche commune : doter la DIR SE d'une méthode pour déployer outils, activités et pratiques sur l'ensemble du territoire
- Accompagner l'essaimage : soutenir l'extension du dispositif aux nouveaux départements tout en préservant les spécificités locales
- Institutionnaliser le dispositif : accompagner la rédaction de la fiche intervention visant à faire reconnaître les parcours coordonnés comme action efficace et prometteuse dans le registre de Santé publique France.

Le CRES et la PJJ ont mis en œuvre une méthodologie articulée autour de deux instances de gouvernance (COPIL et COTECH) et d'un travail d'ingénierie technique.

- Le copil du 5 juin 2025 a permis de lancer la démarche partenariale et la validation du processus proposé. Les 4 parcours déployés dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et les Alpes de Haute-Provence ont été présentés, en présence des partenaires associatifs mobilisés. Les objectifs du comité technique ont été fixés, ainsi que le calendrier de travail.

Financeur

- PJJ Direction interrégionale Sud Est

- Le cotech du 30 septembre 2025 s'est tenu au STEI de Marseille. Ce temps de travail a porté sur les processus d'évaluation des parcours coordonnés existants. Un premier atelier a permis aux professionnelles et professionnels de définir conjointement les attentes des parties prenantes (jeunes, familles, institutions partenaires, PJJ), un second atelier a porté sur les pratiques et outils d'évaluation des parcours, ainsi que sur un recueil des besoins destiné à harmoniser les bilans des parcours et des indicateurs communs.
- Le copil du 4 décembre 2025 a validé les étapes d'avancement du travail. Un bilan territorial de chaque parcours a permis d'identifier les facteurs de réussite et les éléments à travailler ou à stabiliser. La réalisation d'une formation de 4 jours sur les compétences psychosociales, à destination des professionnelles et professionnels mettant en œuvre les parcours coordonnés au sein des 4 départements, a été validée pour 2026.

Le travail entamé en 2025 se poursuivra en 2026, avec l'organisation d'un deuxième cotech en janvier. La formation aux compétences psychosociales se déroulera au premier semestre de l'année.

5 SANTÉ MENTALE

A DISPOSITIF RÉGIONAL DE FORMATIONS EN PRÉVENTION DE LA CRISE SUICIDAIRE

Chiffres-clés

- **31** formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire (modules « sentinelle », « évaluation/orientation », « intervention de crise »)

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coordinateur régional du dispositif des formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire, le CRES est en charge depuis 2018 du déploiement en Provence-Alpes-Côte d'Azur du modèle de formation défini au niveau national par le ministère de la Santé en lien avec le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide (GEPS).
La modification des modalités de financement par l'ARS et la redéfinition des orientations par le GEPS et l'ARS ont entraîné une modification du rôle du CRES. Il s'est ainsi traduit par la poursuite de 4 objectifs :

1. Former des formateurs régionaux aux modules Sentinelle, Évaluation/Orientation et Intervention de crise
2. Assurer la coordination avec les comités départementaux par l'harmonisation des outils et la réalisation de la synthèse régionale
3. Réaliser l'évaluation du déploiement des formations organisées par les comités départementaux
4. Participer à la concertation régionale

1/ Former des formateurs régionaux aux modules Sentinelle, Évaluation/Orientation et Intervention de crise

- Formation de formateurs régionaux

La réactualisation des supports de formation par le GEPS et les nouvelles modalités de déploiement du Dispositif ont nécessité une mise à jour des formateurs régionaux.
Deux sessions de réactualisation aux trois modules des formateurs régionaux ont donc été tenues en novembre et décembre 2025.

- Animation du réseau des formateurs régionaux

La journée annuelle des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire a pris la forme d'une réunion d'information auprès des formateurs régionaux en avril 2025. Cette réunion a permis d'informer les formateurs régionaux des actualités denses du DPCS pour 2025 (mise à jour des modules du GEPS, nouvelle charte du formateur régional, nouvelles modalités de déploiement du dispositif Sentinelle, nouvelles modalités de financement par l'ARS, etc.)

La réactualisation des formateurs régionaux a permis de mettre à jour la bibliographie et la sitographie partagées lors des sessions.

Les formateurs régionaux présents à la réactualisation ont par la suite été destinataires des nouveaux supports.
Ces sessions ont également permis d'échanger avec les formateurs régionaux présents afin de connaître leur avis, comprendre les difficultés rencontrées, échanger sur la mise en place des dispositifs Sentinelle. La grille des publics prioritaires développée par le CRES leur a également été présentée.

- Suivi de l'activité des formateurs régionaux

Suite à la réactualisation, les formateurs régionaux actifs ont été recensés afin d'animer au mieux le réseau des formateurs régionaux. 31 formateurs régionaux se sont réengagés.

2/ Assurer la coordination avec les comités départementaux par l'harmonisation des outils et la réalisation de la synthèse régionale

- Construction des outils communs

Une plaquette de présentation du dispositif Sentinelle a été élaborée et diffusée à l'ensemble du réseau du CRES. Un formulaire pour les structures intéressées par le dispositif a également été conçu.

Un document de suivi des formations dispensées et des dispositifs déployés a été élaboré pour permettre un meilleur suivi au niveau régional.
Un travail sur l'identification des publics prioritaires a été réalisé. Il a permis de définir les publics auprès desquels les actions du réseau CRES-CoDES seraient intensifiées. Des fiches par public prioritaire ont également été élaborées et largement diffusées auprès des acteurs pressentis pour déployer le dispositif Sentinelle dans les structures les plus concernées.

- Suivi, analyse et synthèse régionale des activités des CoDES/CoDEPS et répertoire des personnes formées et des dispositifs sentinelles existants

Un document de suivi de la mise en place des formations et du déploiement de dispositifs Sentinelle a été construit. Il permet un reporting rapide par les CoDES et facilite le traitement et l'analyse des formations par le CRES. Le répertoire des participants est inclus dans ce document.

3/ Réaliser l'évaluation du déploiement des formations organisées par les comités départementaux

En 2025, l'évaluation du dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire pour les années 2023 et 2024 a été réalisée par le CRES :

- Recueil des informations auprès des CoDES
- **Planification des activités prévues par la démarche d'évaluation**
- Analyse des résultats et rédaction d'une synthèse d'évaluation

L'évaluation du dispositif pour 2025 et 2026 sera réalisée conjointement en 2026 car les nouvelles modalités de déploiement du dispositif ont ralenti la mise en place des formations en 2025.

4/ Participer à la concertation régionale

Le premier comité de pilotage a eu lieu en avril 2025. Il a réuni 24 participants, parmi lesquels des professionnels de l'ARS, du GEPS, des CoDES, de SPF et du CRPS. Lors de cette réunion, les résultats des recherches effectuées par le CRES ont permis de définir globalement les publics prioritaires.

Une autre réunion réunissant l'ARS, le GEPS et le CRES a été organisée en juin 2025 afin de compléter le document présenté lors du premier comité de pilotage. À la suite de cette réunion, le document a été amendé et présenté lors d'une réunion entre l'ARS et le CRES en septembre 2025.

Perspectives

En 2026, une formation de formateurs régionaux à l'Intervention de crise est prévue.
L'évaluation du dispositif qui sera réalisée en 2026 portera sur les années 2025 et 2026 et fera l'objet d'une présentation en comité de pilotage.

Prévention de la crise suicidaire : rappel des 3 modules de formation
La stratégie nationale de prévention du suicide comprend un dispositif de formation des professionnels, afin d'améliorer le repérage et la prise en charge des personnes en crise suicidaire.
Trois modules sont ainsi proposés aux professionnels et aux citoyens, en fonction de leur profil :

- **formation de sentinelles au repérage de la crise suicidaire**
- **formation à l'évaluation du potentiel de la crise suicidaire et orientation**
- **formation à l'intervention en crise suicidaire**

B PTSM - ANIMATION RÉGIONALE

Les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) créés par l'article 69 de la Loi de modernisation de notre système de santé du 28 janvier 2016 (aujourd'hui article L3221-2 du Code de la santé publique) visent l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Ils mobilisent tous les acteurs impliqués dans les questions touchant à la santé mentale (ARS, professionnels, associations, fédérations, collectivités…) au sein d'un territoire dont ils déterminent eux-mêmes l'échelle (majoritairement le département).

Outil stratégique de planification territoriale, le PTSM vise à renforcer la cohérence, la lisibilité et la qualité des actions menées en santé mentale. Il constitue également un levier de coopération entre les secteurs sanitaire, médico social, social et préventif.

Établi pour cinq ans, le PTSM est un document évolutif, conçu pour s'adapter aux besoins émergents et aux dynamiques de chaque territoire. Les premiers PTSM, publiés en 2021, arrivant à échéance, l'année 2025 a été consacrée à la préparation des PTSM de deuxième génération (2026-2031).

Financeur

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Projet Territorial de Santé Mentale de deuxième génération (PTSM 2) s'inscrit dans le cadre fixé par le décret n° 2017 1200 du 27 juillet 2017, qui définit six priorités nationales en santé mentale. Ces priorités constituent la base commune de structuration de l'ensemble des PTSM départementaux :

1. **Le repérage précoce des troubles psychiques**, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements, conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles
2. **La construction de parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture**, en particulier pour les personnes vivant avec des troubles psychiques graves ou durables, notamment en situation ou à risque de handicap psychique, afin de soutenir leur rétablissement et leur insertion sociale
3. **L'accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins**

4. **La prévention et la prise en charge des situations de crise et d'urgence**, en s'appuyant sur une coordination territoriale renforcée
5. **La promotion des droits et du pouvoir d'agir des personnes concernées**, ainsi que la lutte contre la stigmatisation
6. **L'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux** influençant la santé mentale

Chaque département décline ces priorités en tenant compte de ses spécificités tout en contribuant à une cohérence régionale d'ensemble.

À cette fin, le CRES a assuré en 2025 une animation régionale et un accompagnement méthodologique auprès des coordonnateurs départementaux, en lien étroit avec l'ARS PACA. Cette coordination a permis d'harmoniser les démarches, de favoriser les échanges d'expériences et d'assurer une cohérence globale du dispositif PTSM à l'échelle régionale.

Le CRES a notamment organisé plusieurs groupes de travail réunissant les coordonnateurs départementaux, les délégations départementales de l'ARS et le siège de l'ARS. Ces temps collectifs ont permis de :

- Analyser les matériaux d'évaluation des PTSM de 1ère génération
- Produire des résultats départementaux préliminaires
- Contribuer au diagnostic territorial partagé en santé mentale
- Dégager des pistes d'actions prioritaires pour le PTSM de 2ème génération

En 2025, la coordination régionale a engagé un travail approfondi autour de l'évaluation des PTSM, en collaboration avec l'ARS et les coordonnateurs départementaux. Ce travail a notamment porté sur :

- L'analyse et la simplification de la méthode d'évaluation proposée par l'ANAP, afin de la rendre plus accessible et d'en faciliter l'appropriation par les équipes
- La présentation et la diffusion de cette méthode auprès des coordinations PTSM, pour soutenir une mise en œuvre harmonisée à l'échelle régionale

Ce travail préparatoire, essentiel à la rédaction des PTSM de 2ème génération, a été conduit en étroite collaboration avec l'ARS.

6 SANTÉ SEXUELLE ET SANTÉ MENTALE DES JEUNES

LE DISPOSITIF RÉGIONAL D'ACCÈS À LA CONTRACEPTION POUR TOUS

Chiffres-clés

- **3** journées de sensibilisation sur les deux thématiques « santé sexuelle » et « santé mentale »
- **2** demi-journées de sensibilisation sur la thématique « santé sexuelle » et deux demi-journées sur la thématique « santé mentale »
- **148** professionnels sensibilisés et **400** personnes lors des assises de la santé mentale dans le 04

Dans le cadre du soutien aux politiques d'accès à la contraception et à la prévention des grossesses non désirées, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place depuis 2013 un dispositif comprenant 3 volets :

- **un dispositif de formation-sensibilisation** à destination des professionnels de santé, des professionnels socio-éducatifs et des jeunes
- **un site web** d'information et d'échanges sur la sexualité et la contraception des jeunes
- **un chéquier-coupons PASS santé, prévention et contraception**, lancé en 2013, avec pour objectif de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs

Pour la mise en œuvre du volet 1, portant sur un dispositif de formation-sensibilisation, le CRES a été sollicité afin d'organiser, en partenariat avec la Région, des séances de sensibilisation à l'intention des professionnels intervenant auprès des 15-26 ans. L'objectif général est de développer leurs connaissances et compétences sur les thématiques de vie affective et sexuelle et santé mentale, afin de mieux accompagner les jeunes dans leurs démarches et de mieux répondre à leurs besoins.

Depuis 2013, ces sessions sont mises en place chaque année et ont vu leur format et contenu évoluer, pour proposer à ce jour, d'une part, une présentation du PASS santé jeunes dans sa globalité (dispositif, chéquier et site), et d'autre part, une sensibilisation des professionnels-relais aux questions se rapportant à deux thématiques :

- **Santé sexuelle** : thématique initiale de ces séances de sensibilisation, y sont abordées les questions de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de la contraception, afin d'améliorer le parcours santé des jeunes en matière de santé sexuelle.
  Depuis 2020, cette thématique a été élargie à la question de la vaccination HPV, la région étant l'une de celle qui connaît le plus faible taux de vaccination en France métropolitaine.

Financeur

- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Santé mentale** : avec la crise sanitaire et son impact sur la santé mentale des Français, et plus particulièrement celle des jeunes, le Conseil régional a fait également le choix dès 2022 d'agir en matière de prévention en santé mentale en intégrant dans son chéquier Pass santé jeunes 4 coupons pour financer des consultations chez un psychologue, et d'enrichir les sessions de sensibilisation en proposant des modules sur la santé mentale.

En 2022, le Pass santé jeunes s'est enrichi de 2 coupons pour l'achat de protections périodiques afin de lutter contre la précarité menstruelle. En 2023, le Conseil régional a mis en place une version dématérialisée du Pass santé jeunes, afin de faciliter son utilisation par les jeunes et par les professionnels de santé.

Organisation des sessions de sensibilisation

Le CRES organise régulièrement des sessions sous forme de demi-journées abordant soit la santé mentale soit la vie affective et sexuelle, ou de journées entières abordant les deux thématiques, en partenariat avec :

- Le Conseil régional
- Le Planning Familial
- Le Collège de gynécologie médicale Marseille-Provence et la gynécologue Julia Maruani
- L'AP-HM avec les psychologues Violette Vanoye et Perrine Curvale, psychologue spécialisée en psychologie développementale.

Ces sessions de sensibilisation sont aussi l'occasion de présenter des structures locales (selon les thématiques) afin de présenter leurs missions, permettre une meilleure connaissance des ressources du territoire et favoriser l'orientation des jeunes.

Le CRES propose également une sélection bibliographique sur les thématiques abordées.

En 2025, le CRES a organisé les sessions suivantes :

Deux journées sur les 2 thématiques :

- À Marseille, en partenariat avec l'ASV de Marseille 15/16ème, le 12 mai 2025 avec 33 participants
- À Berre, en partenariat avec l'ASV le 23 juin 2025 avec 27 participants
- À Marseille, en partenariat avec l'ASV Centre Sud, le 11 décembre 2025 avec 29 participants

Deux ½ journée sur la thématique santé sexuelle :

- À Cannes, en partenariat avec la Ville de Cannes, le 6 mars 2025 avec 20 participants
- À Digne-les-Bains, en partenariat avec le CODES 04, le 3 mars 2026 avec 24 participants

Deux ½ journées sur la thématique santé mentale :

- À Gardanne, en partenariat avec l'ESJ le 28 avril 2025 avec 15 participants
- À Manosque, en partenariat avec le CODES 04 lors des assises de la santé mentale le 5 novembre 2025 avec 400 participants

Les profils sont divers, avec des conseillers en insertion socio-professionnelle, des éducateurs spécialisés, des assistants de service sociaux, des psychologues, des professionnels de l'Éducation nationale, de services jeunesses.
87% des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation estiment que ces sessions de sensibilisation ont répondu à leurs attentes.

Perspectives 2026

Les perspectives prévoient en 2026 la poursuite des sessions de sensibilisation selon le format actuel.

7 SANTÉ AU TRAVAIL

DISPOSITIF RÉGIONAL D'ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Chiffres-clés

- **3** journées plénières et **1** groupe de travail en intersession
- **4** réunions d'avancement CRES/financeurs

Financeurs

- ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé réunit depuis plus 10 ans un ensemble de professionnels issus des champs de la santé au travail et de la promotion de la santé, représentants de structures multiples : DREETS, CARSAT Sud-Est, ARACT PACA, ARS, réseau Présanse, services de prévention et de santé au travail, ORS, Aix-Marseille Université, Mutualité Française Sud, AP-HM ou encore le réseau des CoDES.
Depuis 2021, les membres du dispositif régional ont ciblé la thématique santé mentale et travail, en lien notamment avec les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En s'appuyant sur les objectifs de ce projet définis collectivement, les membres du dispositif ont avancé sur la définition et la mise en œuvre des actions permettant d'atteindre ces objectifs.

En 2025, 4 objectifs ont été poursuivis :

1/ Mettre en place trois journées d'échanges et de travail avec le groupe constitué

En 2025, le cycle de travail initié fin 2021 a été poursuivi sur le nouveau projet concernant la santé mentale au travail à partir de l'objectif général suivant : **Promouvoir la santé mentale dans le milieu du travail auprès des salariés et des employeurs des entreprises de 10 salariés et moins d'ici 2025**.
Le groupe s'est appuyé sur la définition de cet objectif général et des objectifs spécifiques et opérationnels qui en découlent pour avancer sur la construction de ce projet.

Objectifs des différentes journées :

5 juin 2025 :
- Faire un point d'étape sur l'existant
- Valider le plaidoyer santé mentale (employeurs)
- Identifier les publics et canaux de diffusion du plaidoyer
- Poursuivre les réflexions du kit de sensibilisation

18 septembre 2025 :
- Présentation de la version finale du plaidoyer santé mentale (employeurs)
- Préparation de la diffusion du plaidoyer
- Travail en commun sur le kit de sensibilisation (employeurs)

9 décembre 2025 :
- Travail en commun sur le kit de sensibilisation (employeurs)

Ces journées ont réuni entre 12 et 14 participants, avec une typologie assez variée : ingénieur de prévention, ingénieur conseil, chargé.e de mission, chargé.e de communication, chargé.e.s de projets, enseignant chercheur…
Les journées de travail font l'objet de nombreux échanges entre les participants qui permettent à la fois de préciser les objectifs du groupe et de proposer de nouveaux axes de collaboration ou de travail.
L'avancée sur le projet de prévention a pu se poursuivre cette année. Le plaidoyer destiné aux dirigeant.es de PME a été finalisé puis diffusé auprès des publics identifiés. Un kit de sensibilisation est désormais en cours de finalisation et devrait être diffusé en 2026.

2/ Organiser 2 groupes de travail en intersession avec des membres volontaires du groupe

Il est prévu dans le projet d'organiser au maximum deux groupes de travail en intersession dans l'année : un seul a été organisé pour l'année 2025. Il s'est tenu en visioconférence en novembre.
L'objectif a été de travailler sur le kit de sensibilisation auprès des employeurs.

Le groupe de travail a réuni 5 participants. Le groupe de travail en intersession a permis de proposer une version aboutie du kit de sensibilisation.
Elle a ensuite été proposée lors de la journée plénière du 9 décembre 2025.

3/ Coordonner le suivi du projet en organisant 3 réunions d'avancement avec l'ARS et la DREETS

Les professionnels se sont réunis 4 fois en 2025, en mars (avec la direction du CRES), en mai, en septembre et en octobre.
À cela s'ajoutent de nombreux échanges de courriels et appels téléphoniques.

Les quatre réunions ont permis d'aborder plusieurs points essentiels afin d'échanger sur la mise en œuvre du dispositif en 2025, sur les projets portés ainsi que les perspectives pour le dispositif régional de promotion de la santé au travail.
Ces temps d'échanges ont permis de définir les orientations du dispositif et d'anticiper les prochaines étapes du travail de conception d'un projet de promotion de la santé au travail et de la poursuite du fonctionnement et de l'existence du dispositif. Ils ont également permis d'avancer sur la finalisation du plaidoyer et l'élaboration du kit de sensibilisation.

4/ Promouvoir le dispositif régional d'échanges des acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé dès que possible

Le dispositif régional de promotion de la santé au travail a été présenté dès que possible aux différentes institutions. Il fait l'objet d'une page dédiée sur le site du CRES permettant de le valoriser.
Le dépliant et le clip vidéo sont accessibles sur cette page :
https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/sante-au-travail/nos-activites-en-sante-au-travail/dispositif-regional-sante-travail--promotion-de-la-sante

Le CRES a communiqué ces outils sur son site internet, sur LinkedIn et dans sa newsletter en mars 2025 (8500 destinataires).
La diffusion du plaidoyer a été effectuée par tous les membres du dispositif.
https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/sante-au-travail/nos-activites-en-sante-au-travail/un-plaidoyer-sur-la-sante-mentale-au-travail

La page a été consultée 288 fois par 233 visiteurs. En raison du RGPD, ces chiffres ne sont pas exhaustifs.
Une communication a également été réalisée sur LinkedIn ; le post du 18/11/2025 a été vu 1928 fois, a généré 477 clics, 57 réactions et 9 republications.

8 PRÉVENTION DES CANCERS

SENSIBILISATION PRÉVENTION TABAGIQUE JEUNES

Il s'agit d'un nouveau projet régional ambitieux que le CRES, associé aux CoDES, a investi dans le cadre de la prévention des cancers. Orienté sur la population des jeunes, le projet vise à développer la prévention promotion de la santé pour une population qui représente 200.000 lycéens en région.
Le projet régional de prévention santé des jeunes s'inscrit dans les orientations nationales et régionales de lutte contre les cancers et les addictions. Il vise à réduire durablement, à l'horizon 2030, l'exposition des lycéens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux principaux facteurs de risque évitables de cancers : tabac, alcool, cannabis et autres substances addictives, infections virales persistantes (papillomavirus humain et virus de l'hépatite B), sédentarité, alimentation défavorable et expositions environnementales.
Il s'appuie sur la Stratégie décennale de lutte contre les cancers (2021–2030), la Stratégie nationale de santé (2023–2033), le Plan national de lutte contre le tabac (2023–2027), la feuille de route MILDECA et le PRS3 PACA (2023–2028).
Pour ancrer le programme dans le temps, le CRES a travaillé à sa pertinence en priorisant le tabagisme, en complément de la campagne Mois sans tabac annuelle auprès des lycéens.

Action du CRES

Le CRES a coordonné l'action pilote régionale, avec des journées de prévention co-construites avec les CODES/CODEPS et animées par les chargés de projets des comités. L'objectif était également d'obtenir un échantillon représentatif de la cible et d'expérimenter différentes modalités d'intervention. La réceptivité des professionnels des établissements à ce format, ainsi que celle des élèves pour la thématique, la portée de chaque action menée ont été relevées, afin d'évaluer la faisabilité et la cohérence du projet.

Activités 2025

Au sein de chaque département, les activités suivantes ont été menées sur la sensibilisation aux conduites addictives :

- 1 journée de sensibilisation dans 1 lycée (17 élèves sensibilisés)
- 1 journée de sensibilisation auprès de 8 professionnels susceptibles de mettre en place des actions de prévention auprès des jeunes
- Interventions de 2h en classe, dans 1 lycée (47 élèves sensibilisés)
- Ateliers tournants mis en place dans 1 lycée (87 élèves sensibilisés)
- Stands sur 1 journée mis en place dans 3 lycées (562 élèves sensibilisés)

Financeur

- Région Sud

Un besoin ainsi qu'un intérêt émergent de la part des lycéens sur la thématique des addictions, et plus largement sur des actions de prévention.

Un tel programme doit s'ancrer dans le temps et cibler les population jeunes pour agir sur les comportements. Deux phases sont proposées. Une première phase (2025–2028) basée sur la coordination, la construction et l'expérimentation du programme suivi d'une seconde phase à partir de 2029 de déploiement.
Trois axes principaux ont été identifiés :

1. **créer des environnements favorables** (physiques et communautaires) à la santé au sein et autour des lycéens
2. **faciliter l'accès à la prévention, au dépistage et aux soins** (tabac, addictions, vaccinations, bilans)
3. **développer les compétences psychosociales** chez tous les jeunes, avec renforcement ciblé selon les besoins

La réussite repose sur un pilotage régional unifié, un investissement pluriannuel, la formation des équipes, la participation des jeunes, et une évaluation structurée avec des indicateurs régionaux clés.

Le projet proposé à la Région Sud a fait l'objet d'une présentation en octobre 2025, lors du dialogue de gestion, et sera présenté à l'ARS et la Région avec les avancées de sa construction en 2026.

Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille - Tél. : 04 91 36 56 95
e-mail : cres-paca@cres-paca.org
https://www.cres-paca.org